

MUSÉE MARITIME
& PORTUAIRE
DUNKERQUE

RAPPORT D'ACTIVITES



SOMMAIRE

- Édito - **P4**
- Chiffres clés de 2022 - **P6**
- L'équipe en 2022 - **P8**
- Pôle développement, communication et mécénat - **P10**
- Pôle patrimoine et recherche - **P22**
- Pôle des publics - **P34**
- Expositions temporaires - **P42**
- Pôle technique, sécurité et entretien - **P46**
- Pôle administratif - **P58**
- Les Amis du Musée maritime et portuaire - **P64**
- Composition du conseil d'administration - **P66**
- Le club des entreprises mécènes en 2022 - **P68**



MUSÉE MARITIME
& PORTUAIRE
DUNKERQUE



2022, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE, CELLE DU 30^E ANNIVERSAIRE

L'année 2022 a permis de montrer l'esprit de résilience du Musée maritime et portuaire. Nous sommes ainsi sortis de la crise sanitaire de la Covid-19, marquée par un musée demeuré fermé durant de longues périodes et le personnel mis en chômage partiel en 2020 comme en 2021, de la plus belle des manières : par une activité aussi intense qu'enthousiasmante, à la hauteur des festivités devant ponctuer notre 30^e anniversaire. Nous avons accueilli près de 71 000 visiteurs, soit la 2^e meilleure fréquentation annuelle depuis la création du musée.

Cela a démarré dès le mois de février par l'exposition temporaire *Le jouet qui fait pop !* présentée dans la Petite galerie, suivie dans le même lieu, à partir de fin septembre,

de l'exceptionnelle exposition photographique *Anthropocène* dédiée au monde portuaire de Dunkerque, réalisée par Vincent Jendly.

Le 30 juin, la grande exposition temporaire *À la table des géants*, consacrée à l'univers de la gastronomie à bord des paquebots, a commencé à rayonner. Fruit d'un partenariat réussi entre Le Havre, Saint-Nazaire et Dunkerque, placée sous le parrainage du chef Charles Bruneval, cette exposition est un réel succès, qui se poursuit, avec plus de 10 000 visiteurs accueillis en son sein.

Les festivités des 30 ans du musée, qui se sont traduites par un événement organisé chaque jour durant deux semaines du 17 septembre au 2 octobre, ont indéniablement constitué le temps fort de l'année, avec notamment :

- le week-end « Belle Époque », avec déambulations en costumes 1900, démonstrations de danses anciennes et participation des publics, par les associations Le Ballet impérial et Affordanse, ainsi que la spectaculaire reconstitution d'espaces du paquebot Titanic par les associations Cherbourg 44 et Battle Course ;
- la grande soirée « traditions maritimes et carnavalesques » avec une belle « photo de famille » des géants du territoire dunkerquois, le défilé de la confrérie des tambours-majors et trois concerts avec les Ducs d'Albe, Jeanzibart et Sur les Docks ;
- le week-end des 1er et 2 octobre, avec le « village maritime », pour lequel je remercie tous nos partenaires et amis participants, et la venue exceptionnelle de la formation musicale de la Marine nationale, le bagad de Lann-Bihoué. Ce même week-end fut ponctué de poétiques représentations de voltige dans les mâts du Duchesse Anne et de jonglerie de feu par la compagnie lilloise Le Cirque du bout du monde.

Je n'oublie pas non plus le vif succès de la Nuit européenne des musées, des Fêtes de la mer ainsi que la fréquentation remarquable des Journées européennes du patrimoine qui ont, dans leur globalité, permis à plus de 13 000 personnes de visiter le musée, les navires et le phare du Risban.

Les actions de préservation du patrimoine naval, de conservation sur les collections ainsi que de nombreuses acquisitions, activités fondamentales placées au cœur du musée, ont également rythmé l'année. Les équipes de l'établissement, sous la direction de Dorian Dallongeville, par leur engagement et leur professionnalisme, ont gagné ce « marathon » : je tiens à leur adresser mes plus vifs et sincères remerciements. Je salue également le soutien sans faille de l'État, des collectivités publiques, de nos partenaires du Club des entreprises mécènes ainsi que de l'association des Amis du Musée maritime et portuaire, sans lesquels cette riche programmation n'aurait pas été possible.

Nous engageons donc l'année 2023 sur un succès, celui d'un anniversaire à la fois festif et populaire, doublé d'une vraie reconnaissance médiatique. Le désormais « Musée maritime et portuaire », signature d'une évolution d'identité dévoilée en ce début d'année 2023, aborde la nouvelle décennie avec sérénité et volonté de jouer pleinement son rôle dans les enjeux culturels et d'attractivité du territoire dunkerquois et des Hauts-de-France. À ce titre, une grande priorité sera donnée à la restauration de l'exceptionnel patrimoine naval valorisé par le musée, ainsi qu'au renouvellement progressif du parcours permanent et à la célébration des 180 ans du phare du Risban. L'engagement de la refonte du projet scientifique et culturel datant de 2007, véritable pilier d'un musée de France, permettra de cadrer les grandes orientations que nous donnerons, en concertation avec nos partenaires, au Musée maritime et portuaire à l'horizon 2030.

Dominique Pair
Président du Musée maritime et portuaire



CHIFFRES CLÉS DE 2022

LA FRÉQUENTATION EN 2022

Le musée a accueilli **70 768 visiteurs**, dont 24 488 en groupes et 46 280 individuels, battant ainsi le record de fréquentation précédemment établi en 2019 avec 70 737 visiteurs.

En comparaison à 2019, le nombre de visiteurs en groupes a fortement baissé (35 055 visiteurs en 2019, soit -30,1 %), conséquence en partie de la crise de la Covid-19, mais le nombre d'individuels a augmenté de la même proportion (35 682 visiteurs en 2019, soit +29,7 %), grâce notamment au succès de l'anniversaire des 30 ans du musée et des Journées européennes du patrimoine (18 337 visiteurs sur la seule période de septembre).

Les gratuits représentent cette année 44,6 % de la billetterie. Elles concernent les groupes scolaires et centres de loisirs issus de communes conventionnées avec le musée, dont les scolaires du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) ; les gratuits accordés aux enfants de moins de 7 ans et autres visiteurs sous conditions (carte ICOM, Amis du musée, etc.) ; ainsi que les gratuits accordés à tous pour des événements exceptionnels (Nuit européenne des Musées ; Journées européennes du patrimoine ; festivités des 30 ans).

7 655 jeunes issus de communes conventionnées avec le musée, dont les scolaires du territoire de la CUD, ont notamment pu bénéficier gratuitement des divers sites du musée et d'animations dédiées.

• Les groupes

Les groupes adultes représentent 5,5 % de la fréquentation totale. Les scolaires et centres de loisirs, avec **17 867 enfants accueillis**, sont largement majoritaires dans les réservations et comptent pour 25,2 % de la fréquentation totale, ce qui est lié à une large offre d'animations qui leur est destinée.

• Provenance

Près de 63 000 visiteurs français, représentant 88,8 % de la fréquentation globale, ont franchi les portes du musée, du phare ou embarqué sur les bateaux. 55 % de ces visiteurs résident sur le territoire de la CUD. En y ajoutant le public venu des Hauts-de-France (hors CUD), la part des visiteurs issus de l'ensemble de la région s'élève à 84,2 % sur l'ensemble de la fréquentation.

Les visiteurs étrangers sont 7 902 à avoir visité l'établissement, soit 11,17 % du total de la fréquentation, contre 12 % en 2019. Parmi ces visiteurs, 53,7 % proviennent de Belgique et 12,8 % d'Allemagne. Royaume-Uni et Pays-Bas représentent de façon égale 5,6 % du visitorat étranger, ce qui demeure faible (445 visiteurs de chacun de ces deux pays).

• Les sites

La visite des différents bateaux demeure un vecteur d'attractivité particulièrement remarquable. Ainsi, 38,2 % des visiteurs individuels sont venus au musée uniquement pour profiter du voilier-école Duchesse Anne, du bateau-feu Sandettié et de la péniche Guilde. Le billet couplé « musée + bateaux » représente pour sa part 21,7 % des ventes individuelles.

Le phare, ouvert régulièrement et notamment durant la période estivale, a accueilli 1 779 personnes (3,8 % de la billetterie individuels). L'exposition temporaire **À la table des géants, la gastronomie à bord des paquebots a rencontré un franc succès avec plus de 10 000 « convives »** reçus pour découvrir les fleurons de la Compagnie générale transatlantique, soit près de 14 % du visitorat global du musée en 2022, l'exposition s'achevant le 5 mars 2023.

ZOOM SUR QUELQUES CHIFFRES

70 768 visiteurs

24 488 en groupes

46 280 en individuels

34,60 %

65,40 %

Parmi les groupes :

16 % d'adultes

84 % de scolaires

Provenance des visiteurs :

7 902 étrangers

62 866 français

11,2 %

88,8 %

55 % Territoire CUD

29 % Région Hauts-de-France

16 % Autres départements

53,7 % Belgique

12,8 % Allemagne

5,6 % Pays-Bas

5,6 % Royaume-Uni

22,3 % autres

Répartition entre les sites :

38,2 % bateaux

23,1 % musée

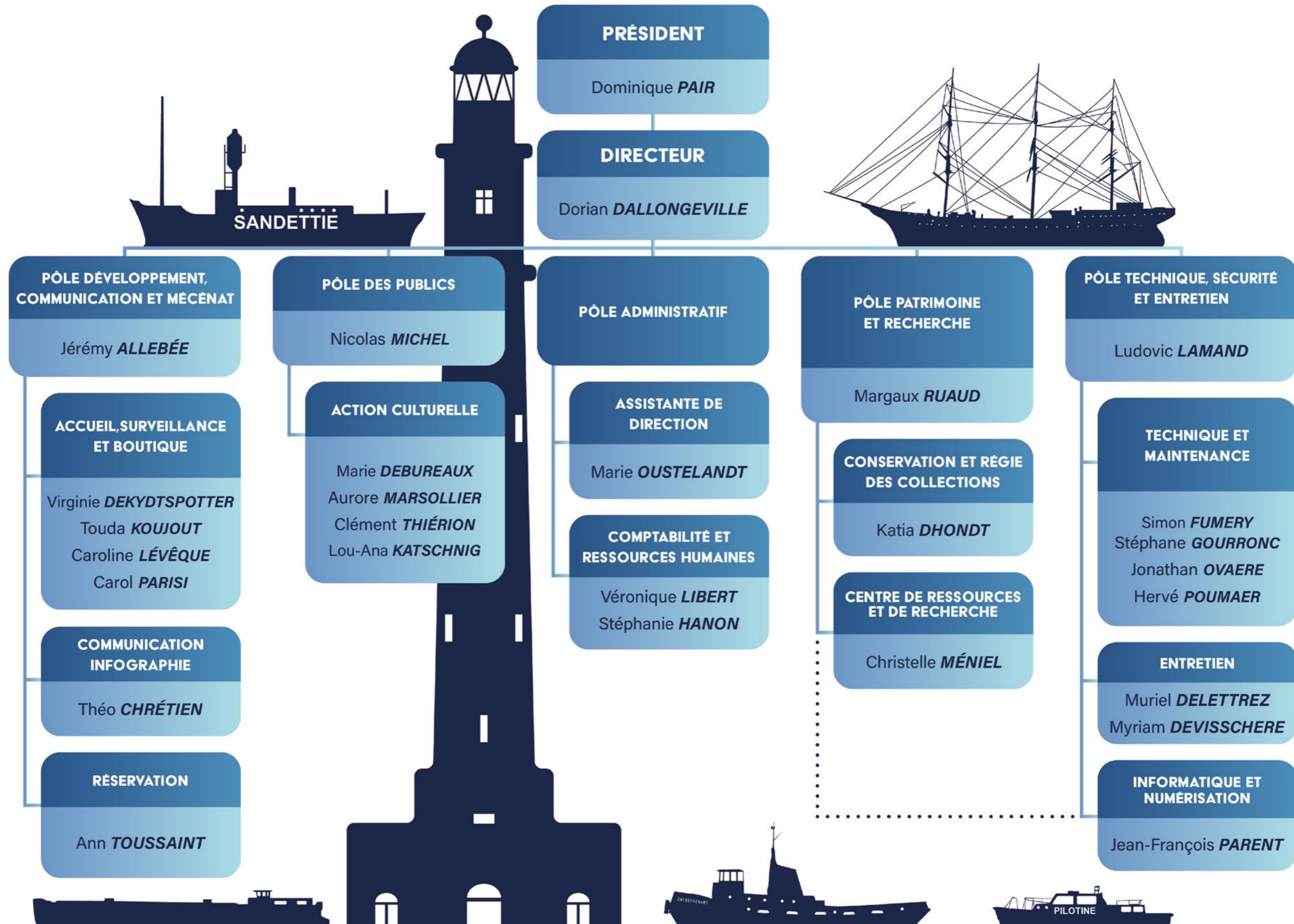
21,7 % musée + bateaux

14 % exposition temporaire À la table des géants

3,8 % phare du Risban

2 % événements divers

L'ÉQUIPE EN 2022



PÔLE DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATION ET MÉCÉNAT

DÉVELOPPEMENT

• Accueil

L'année 2022, année post-crise sanitaire, a vu se concentrer l'énergie de l'équipe sur la qualité de l'accueil des visiteurs avec l'introduction de nouveaux services, par exemple la mise à disposition de cannes-sièges ou de livrets en anglais pour accompagner la visite de l'exposition temporaire *À la table des géants*, ainsi qu'un accueil téléphonique direct grâce au basculement du standard général auparavant géré par le secrétariat.

Le renouvellement, fin 2022, de l'attribution au musée de la marque Qualité Tourisme pour une période de 5 ans, est une reconnaissance des efforts déployés en direction de l'accueil de nos divers publics. Mise en place par l'État en 2005 pour labelliser les différents professionnels et institutionnels œuvrant dans le secteur du tourisme, la marque Qualité Tourisme permet aux visiteurs de reconnaître les structures proposant des services de qualité. Le renouvellement de cette reconnaissance pour le musée est l'aboutissement d'un audit externe mené en septembre 2022.

À l'issue d'un diagnostic mené en interne, l'accueil du musée a connu des aménagements et transformations, parmi lesquels il est important d'identifier :

- la récupération à titre gratuit des mâts des drapeaux de l'ancienne Chambre de commerce et d'industrie, installés sur le parvis du musée (Europe, France, Flandre, Dunkerque, logo Musée portuaire et logo Musée de France) ;
- la rénovation et le réemploi d'un conteneur présent sur le parvis qui permet désormais d'assurer, toute l'année, l'accueil extérieur pour les navires ;
- l'installation de bancs ;
- le remplacement des visuels muraux en créant en interne une signalétique reprenant des éléments graphiques du Port Center ainsi qu'un ensemble présentant le patrimoine naval du musée et le phare ;
- l'installation éphémère de cheminées factices évoquant celles des paquebots transatlantiques, pour la durée de l'exposition *À la table des géants* ;
- la mise en place décorative d'une barre de gouvernail ;
- le remplacement des visuels du mur des mécènes par les logos des entreprises et l'ajout des partenaires publics et institutionnels ;
- l'affichage des moyens de paiement et des tarifs sur des supports adaptés ;
- la mise à disposition du règlement de visite, mis à jour en 2022 ;
- l'implantation d'un totem extérieur sur lequel sont apposées les affiches des événements.

• Boutique

L'accroissement des ressources propres du musée, enjeu essentiel pour le développement de l'établissement, doit aussi se traduire par l'augmentation des ventes de la boutique. C'est dans cette perspective que son attractivité a fait l'objet d'une réflexion, suivie d'une refonte courant juin, juste avant l'ouverture de l'exposition *À la table des géants*.

Les couleurs de l'exposition ont ainsi été utilisées sur les murs de la boutique, avec une remise en peinture de l'ensemble des surfaces. Cela a permis de créer des univers thématiques (produits sur le thème des paquebots issus de l'EPCC French Lines & Cies ; articles pour enfants ; produits du terroir ; produits de la mer ; librairie).

L'offre de produits a été renouvelée en actionnant trois leviers principaux :

- conclusion d'une importante convention de dépôt-vente établie avec l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) French Lines & Cies, au Havre, prêteur principal de l'exposition *À la table des géants* ;
- introduction de références inédites proposées par de nouveaux fournisseurs, prioritairement issus du territoire régional (sacs, tisanes, gaufres, etc.) et de produits personnalisés « Musée portuaire » au graphisme conçu en interne ;
- remise en vente de publications anciennes et de catalogues d'expositions passées à l'occasion du 30^e anniversaire du musée, avec des tarifs promotionnels.

Les demandes de lots, effectuées par les associations ou établissements scolaires à l'occasion de kermesses ou de festivités diverses, sont désormais gérées par l'équipe de l'accueil qui se charge d'y apporter les réponses et de privilégier les attributions aux établissements qui fréquentent le musée. Les lots, remis gracieusement, permettent notamment de diffuser d'anciens stocks de produits.

Enfin, la structuration de la boutique s'est aussi traduite par le rangement et la réorganisation des réserves qui lui sont dédiées et qui étaient auparavant dispersées dans trois espaces au lieu de deux actuellement.

Le chiffre d'affaires de la boutique en 2022 s'établit à 60 326 €, contre 47 401 € en 2019, année de référence avant la crise sanitaire, soit une progression notable de +27,3 %.



• Réservations

Dans la même perspective d'accroissement des ressources propres du musée, le pôle a enclenché l'accélération de la politique de développement de l'accueil des groupes professionnels, communément dénommé « tourisme d'affaires », ouvert à présent à toutes les entreprises. Auparavant, l'activité de séminaires au sein des espaces du musée était uniquement réservée aux entreprises partenaires de l'établissement. Désormais, une entreprise non liée par une convention de mécénat est également encouragée à privatiser les espaces dédiés, en réglant au musée la location et les prestations nécessaires.

La grille tarifaire de location des espaces, validée en conseil d'administration le 22 avril 2022, a ainsi été revue afin d'être adaptée à la qualité et la singularité des espaces proposés. Elle est désormais alignée sur les tarifs du marché local et sera réévaluée annuellement en cas de nécessité.

Par ailleurs, la création d'une identité spécifique à chaque salle en lien avec l'univers maritime et portuaire (salle « Pétrolier Fabiola », salle « Paquebot Pasteur », salle « Phares et Balises », salle « Manutention ») s'est avérée utile pour se démarquer de la concurrence mais aussi pour valoriser les collections du musée. À cet effet, des maquettes de navires issues des collections, auparavant conservées dans les réserves, ont été restaurées et installées dans les espaces de séminaires. La rénovation des salles et leur aménagement thématique se poursuivront en 2023.

L'organisation administrative et logistique de cette politique s'est notamment traduite par :

- l'affectation d'une personne à temps complet pour la gestion de toutes les réservations (groupes divers et entreprises) ;
- la rédaction de contrats de location des espaces ;
- de nouvelles conditions générales de vente ;
- un inventaire des matériels existants ;
- le rangement des réserves dédiées aux matériels nécessaires aux séminaires ;
- la définition d'un plan de travaux (peintures, électricité, éclairages, etc.) et d'investissement en équipements (mobilier, matériel informatique de visioconférence, etc.) ;
- la réorganisation des plannings de la réservation en lien avec le service de l'action culturelle ;
- la gestion de l'accueil des groupes par une entrée spécifique dédiée ;
- une continuité de service assurée par les médiateurs en cas d'absence de la chargée des réservations.

Le résultat de cette activité nouvellement structurée est particulièrement encourageant pour une première année, en considération de la mise en œuvre rapide de ce nouveau service.

COMMUNICATION - PROMOTION - PRESSE

• Ligne éditoriale et identité graphique

En février 2022, un audit sur la communication du musée a été réalisé afin d'analyser la communication existante. Il a permis de mettre en exergue l'absence de ligne éditoriale et d'identité graphique à la fois cohérentes et constantes. En conséquence, un important travail portant sur l'homogénéité des messages et des visuels a été mis en place et décliné sur tous les supports de communication.

Cette évolution notable a été rendue possible par le choix stratégique effectué par la direction d'internaliser la création graphique. Dès son recrutement effectif, l'infographiste/chargé de communication a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle et contribué à une présence plus régulière du musée sur les canaux de diffusion essentiellement numériques (site internet, réseaux sociaux).

Le parti pris adopté est celui d'une visibilité accrue des divers sites de l'établissement (parcours permanent, exposition temporaire, bateaux et phare), tout en replaçant les collections au cœur de l'activité du musée, à travers un renouvellement régulier des photographies et par une création graphique reprenant l'identité des espaces visitables (silhouettes et couleurs des navires et du phare).

• Évolution du nom du musée

Le Musée portuaire conservait la même identité depuis sa création, à l'exception de quelques évolutions de son logo et de sa charte graphique. À partir de ce constat, il apparaissait nécessaire de moderniser l'ensemble des éléments de communication afin de marquer l'anniversaire des 30 ans du musée. Un changement d'image permet de souligner la nouvelle ère dans laquelle le musée s'inscrit mais aussi d'attirer, à nouveau, l'attention des publics qui le connaissent déjà.

La réflexion a ainsi porté sur le nom même de « Musée portuaire » car il ne répond pas totalement à l'étendue du projet scientifique et culturel (PSC) du musée datant de 2007, lequel s'intitulait Vers un musée maritime et portuaire. L'établissement valorise à la fois le patrimoine et l'histoire portuaire mais également une grande part de l'histoire maritime liée au territoire : ce dernier volet, essentiel, tourné vers les flux maritimes entrants et sortants du port de Dunkerque, ainsi que sur les destinations desservies et les activités spécifiques qui leur sont liées (par exemple la grande pêche à Islande ou le trafic des cap-horniers) transparissait peu dans la communication. Il s'adresse pourtant à un public très large, sensible à l'univers de la mer, et qui vient s'inscrire en complément indispensable des thématiques industrialo-portuaires.

C'est une stratégie de positionnement qui se joue, aussi, à travers le nom d'un musée. Au niveau national et international, la visibilité de l'établissement, notamment au sein de différents réseaux (International Congress of Maritime Museums ; réseau français des musées maritimes ; European Maritime Heritage ; etc.) se devait d'être optimisée et dynamisée.

Ces questions relatives à l'identité du musée ont ainsi fait l'objet de l'adoption à l'unanimité, lors du conseil d'administration du 4 mars 2022, d'une délibération approuvant l'engagement de la refonte de l'identité du musée à l'occasion de ses 30 ans. En outre, considérant qu'il ne saurait être question de modifier le nom du musée sans concertation avec les équipes de l'établissement, une consultation interne a été menée auprès de l'ensemble des salariés pour se prononcer sur la

proposition « Musée maritime et portuaire » : 95 % des suffrages exprimés ont approuvé cette dénomination, confirmée ensuite par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2022.

Sur le fondement de ces approbations, la direction du musée a soumis le projet d'évolution du nom du musée aux instances du ministère de la Culture. Un arrêté ministériel du 8 septembre 2022, publié au Journal officiel du 28 septembre, a définitivement modifié le nom en « Musée maritime et portuaire » de Dunkerque.



Cette évolution, officiellement annoncée et transcrite dans la communication du musée en janvier 2023, a nécessité la création du nouveau logo, reprenant d'une part la silhouette de l'entrepôt des tabacs et, d'autre part, intégrant dans les lettres plusieurs symboles évoquant le monde maritime et portuaire (portique à conteneurs, ancre, voile, etc.). La charte graphique a ensuite permis de décliner la nouvelle identité sur les supports de communication (signatures de courriels, cartes de visite, en-têtes, badges, etc.).

• Insertions et affichage

Les insertions publicitaires payantes dans les médias ont été choisies avec le plus grand soin afin de cibler les publics susceptibles d'être le plus intéressés par l'offre culturelle du musée.

La liste ci-après présente de façon exhaustive les insertions promotionnelles effectuées durant l'année 2022 :

- magazine 100 % bons plans (pleine page de l'affiche *À la table des géants* et double page pour les festivités du 30^e anniversaire) ;
- La Voix du Nord, numéro spécial été (pleine page de l'affiche *À la table des géants*) ;
- La Voix du Nord, éditions Dunkerque, Hazebrouck, Saint-Omer et Calais (manchettes en Une, présentant les festivités du 30^e anniversaire) ;
- radio Delta FM (spots radio *À la table des géants* + festivités des 30 ans) ;
- radio RDL (spots radio *À la table des géants*) ;
- réseau Proscitec (présentation générale du musée) ;
- panneaux d'affichage Decaux (50 faces en octobre et décembre à Dunkerque dédiées à l'affiche *À la table des géants*) ;
- abonnement à deux faces arrière de bus du réseau DK'Bus (affiches des expositions *Le jouet qui fait pop !* et *À la table des géants*).

• Réseaux sociaux

La communication sur les réseaux sociaux a été profondément revue en 2022 en axant le contenu des publications sur les ouvertures des différents sites du musée, sur la programmation événementielle et sur la valorisation des collections. Au printemps, des vidéos courtes ont été publiées afin d'annoncer l'ouverture des bateaux et du phare.

À l'automne, une page entreprise a été créée sur LinkedIn afin de valoriser l'image du musée auprès des réseaux professionnels à travers des publications évoquant la politique dynamique de l'établissement : labellisations, acquisitions, visites officielles, recrutements, etc.

Quelques chiffres au 31 décembre 2022, marqués notamment par des pics d'activité liés aux festivités des 30 ans du musée :

- Facebook : 6 137 abonnés (contre 5 155 abonnés fin 2021, soit +19 %) ; 283 981 utilisateurs atteints (+74,3 % par rapport à l'année 2021) et 29 924 visites directes de la page (+176,2 % par rapport à l'année 2021).
- Instagram : 1 605 abonnés (contre 1 397 abonnés fin 2021, soit +14,9 %) ; 4 374 utilisateurs atteints (+196,7 % par rapport à l'année 2021) et 1 655 visites du profil (+108,4 % par rapport à l'année 2021) ;
- LinkedIn : 211 abonnés.

• Impressions

En considération à la fois d'impératifs économiques et d'une volonté d'inscrire le musée dans une stratégie de développement durable, l'impression de documents sur papier ou sur supports PVC a été réduite à l'essentiel. Les principales prestations commandées ont été les suivantes :

- l'agenda culturel du printemps (4 000 exemplaires) ;
- un flyer de promotion de l'exposition *À la table des géants* (8 000 exemplaires) ;
- des affiches de promotion de l'exposition *À la table des géants* (100 exemplaires) ;
- des cartes postales (200 exemplaires) ;
- les invitations à la soirée inaugurale de l'exposition *À la table des géants* (600 exemplaires) ;
- le livret de visite en anglais pour l'exposition *À la table des géants* (100 exemplaires) ;
- les bâches de promotion des expositions temporaires sur la façade du musée (2 exemplaires) ;
- des kakémonos de promotion de l'exposition *À la table des géants* (7 exemplaires) ;
- le programme de la semaine anniversaire (10 000 exemplaires) ;
- une toile de fond de scène pour la semaine anniversaire ;
- le pavois de la péniche *Guilde* avec les logos des entreprises mécènes (30 exemplaires) ;
- le programme éducatif 2022-2023 (400 exemplaires) ;
- la signalétique sur panneaux aluminium de la Petite galerie (3 exemplaires).



• Diffusion

La diffusion des flyers, des brochures et divers supports physiques de communication a été externalisée avec une distribution assurée sur l'ensemble du périmètre de la Communauté urbaine de Dunkerque (institutions publiques, commerces, lieux de spectacles, associations, etc.). Auparavant, ce travail était réalisé en interne par la salariée désormais en charge du service des réservations.

• Revue de presse

La couverture médiatique du Musée portuaire a été très forte grâce à l'attractivité des événements proposés et à son 30^e anniversaire. La presse s'est ainsi intéressée, dès le début d'année, à l'arrivée du nouveau directeur-conservateur, à l'exposition *Le jouet qui fait Pop !*, à l'histoire et à la création du musée, à l'histoire et à la gestion du patrimoine naval, aux acquisitions, à l'exposition anniversaire *À la table des géants*, ou encore aux nombreuses festivités du 30^e anniversaire.

Ce sont ainsi plus de 80 articles de presse écrite qui ont mis en lumière l'établissement, à la fois dans la presse quotidienne locale et régionale mais aussi dans la presse spécialisée. La Voix du Nord et Le Phare dunkerquois ont largement relayé les temps forts de cette année exceptionnelle (liste non exhaustive) :

- l'ouverture du phare du Risban (30 décembre) ;
- le portrait de Jean Bart peint par Charles Dubus (29 décembre) ;
- la visio-conférence avec Thomas Ruyant (16 novembre) ;
- la mise en valeur du patrimoine naval (1er novembre) ;
- les Journées européennes du patrimoine (14 septembre) ;
- le street workout sur le voilier *Duchesse Anne* (10 août) ;
- le lancement d'un appel aux bénévoles (10 août) ;
- l'exposition *À la table des géants* (4 juillet) ;
- l'acquisition d'une toile du peintre Robert Mols (5 juin) ;
- l'entretien des gréements du voilier *Duchesse Anne* (27 mai) ;
- les 30 ans du Musée portuaire (7 février).

France 3 Hauts-de-France a consacré un reportage à l'ouverture du phare du Risban lors de la Nuit européenne des musées et un autre à l'exposition *À la table des géants*.

ÉVÉNEMENTIEL

Les événements ont été placés au cœur de la stratégie d'attractivité du Musée portuaire en cette année du 30^e anniversaire, afin de fédérer un public local, souvent connaisseur de l'établissement, en quête d'animations singulières dans les sites du musée.

Ainsi, les grands événements locaux et nationaux ont continué à être déclinés dans le calendrier du musée, notamment la Fête de la mer (14 et 15 mai), la Nuit européenne des musées (14 mai) et les Journées européennes du patrimoine (17 et 18 septembre).

ZOOM SUR... LA NUIT DES MUSÉES ET LA FÊTE DE LA MER (14 ET 15 MAI)

Pour la Nuit des musées, accueil de 2 619 visiteurs : 989 pour le musée, 838 pour le voilier *Duchesse Anne*, 550 pour le bateau-feu *Sandettié* et 242 pour le phare. En 2019, accueil de 1 670 visiteurs : 1 002 pour le musée et 668 pour le voilier *Duchesse Anne*.

Pour le week-end de la Fête de la mer, accueil de 684 personnes (379 samedi et 305 dimanche) contre 3 148 personnes en 2019 (1 429 le samedi et 1 719 le dimanche). Les chiffres de fréquentation sont moins élevés en 2022 mais financièrement l'impact est positif avec un tarif unique (7,50 €) proposé pour la visite « musée + bateaux » (en 2019 : bateaux gratuits et musée à tarif réduit + comptage des visiteurs sur chaque site). L'objectif était aussi de ramener des visiteurs vers le parcours permanent, ce qui a effectivement été constaté (684 visiteurs contre 137 en 2019).

À ceux-ci, ce sont ajoutés divers rendez-vous de territoire, porteurs de nouveaux publics pour le musée : Ostende à l'ancre (19 au 22 mai), GigaPuces (26 mai), et Bienvenue à bord - Off des Assises de l'économie de la mer (4 au 7 novembre).

Des temps forts estivaux sont venus s'ajouter à la programmation avec le départ pour l'Islande des cyclistes de l'association Les Ch'tricycles (2 juillet), des démonstrations de street workout sur le voilier *Duchesse Anne* dans le cadre de l'Été culturel (manifestation initiée et soutenue par le ministère de la Culture), ainsi que des visites du phare du Risban en nocturne, tous les samedis

soir, avec également la mise en place d'un jeu-concours pour assister au feu d'artifices de fin de saison depuis son sommet.

ZOOM SUR... LA SAISON ESTIVALE

La saison estivale a débuté le 30 juin avec l'inauguration de l'exposition temporaire *À la table des géants, la gastronomie à bord des paquebots* qui a connu un grand succès en rassemblant près de 300 personnes. De nombreux salariés de l'équipe ont participé au bon déroulement de cette inauguration accompagnée du groupe musical dunkerquois Good Morning Sisters. À cette occasion, le soutien de la Ville de Dunkerque pour le fleurissement du parvis et des espaces de réception a été particulièrement apprécié. Des visites guidées ont été proposées par Jean-Baptiste Schneider, commissaire scientifique, Christine Stroobandt, commissaire associée et Dorian Dallongeville, commissaire général.



Fréquentation estivale

Nombre de visiteurs accueillis en juillet et août 2022 : 14 566 visiteurs (10 746 individuels et 3 820 personnes en groupe), contre 14 477 visiteurs en juillet et août 2019.

Face à une forte demande du public, constatée notamment lors de la Nuit des Musées, il a été décidé d'ouvrir le phare du Risban tous les samedis du 2 juillet au 10 septembre, de 19h30 à 22h. Bien qu'ayant connu une fréquentation assez timide début juillet (54 visiteurs le 2 juillet ; 35 visiteurs le 9 juillet), la fréquentation n'a cessé de s'accroître pour atteindre 138 personnes le 20 août, en s'établissant à un total de 739 visiteurs sur toute la période d'ouverture.

Afin de mettre en valeur les savoir-faire dunkerquois en matière culinaire et en résonance avec l'exposition temporaire, des visites-dégustations ont été organisées entre septembre 2022 et février 2023 avec des établissements locaux de formation et des professionnels des métiers de bouche : soirées « crêpes flambées dans la grande tradition transatlantique » avec le lycée professionnel Île Jeanty ; dégustation de galettes des rois avec le chef pâtissier Thibault Cousin ; soirées « produits de la mer » et « légumes anciens » avec la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France (CEFRAL Dunkerque) ; atelier « crêpes flambées façon Transat » à l'occasion de la Chandeleur avec Jean-Baptiste Schneider, professeur en lycée hôtelier ; ou encore une visite-dégustation en partenariat avec le centre de formation AFCl de Malo-les-Bains.

ZOOM SUR... LES FESTIVITÉS DES 30 ANS DU MUSÉE

Des événements inédits et exceptionnels ont ponctué la dernière quinzaine de septembre, dédiée aux festivités des 30 ans du musée.

Journées européennes du patrimoine (17 et 18 septembre)

Tous les sites étaient ouverts à la visite, gratuitement : l'exposition permanente du musée, le trois-mâts *Duchesse Anne*, le bateau-feu *Sandettié*, la péniche *Gilde* et le phare du Risban.

L'exposition temporaire *À la table des géants* était, quant à elle, accessible au tarif unique exceptionnel de 3 €/personne. À bord du voilier *Duchesse Anne* ont eu lieu des démonstrations de street workout et callisthénie avec l'association *Breaking Bar Dunkerque* ainsi que des concerts de musique classique par le duo de violoncellistes Arthur et Claire.

Sur les deux jours, le musée a accueilli 9 795 visiteurs : ce sont des chiffres exceptionnels, très largement supérieurs à 2019 (5 098 visiteurs, soit +92,1 %).

Week-end « Belle Époque » (24 et 25 septembre 2022)



Une reconstitution « 1900 » a été proposée à l'occasion des 120 ans du voilier *Duchesse Anne* et des 40 ans du classement du navire au titre des monuments historiques, avec les associations *Le Ballet impérial* (Paris) et *Affordanse* (Hazebrouck). Déambulations en costumes d'époque et démonstration de danses anciennes ont ponctué le week-end, au cours duquel les *Dunkirk Spirit Pipers* (groupe de sonneurs) ont également assuré un mini-concert.

La spectaculaire reconstitution de la salle radio, du pont-promenade de la 1^{re} classe et d'une cabine de la 3^e classe du paquebot *Titanic* assurée par les associations *Cherbourg 44* et *Battle Course* a contribué à l'immersion des petits comme des plus grands dans l'univers de la Belle Époque.

La fréquentation s'est établie à un très haut niveau : **5 446 visiteurs** sur les deux jours, dont 1 698 personnes au musée et 1 834 à bord du voilier-école *Duchesse Anne*.

Anthropocène, au cœur du paysage portuaire de Dunkerque (26 septembre 2022)

L'inauguration de l'exposition photographique de l'artiste suisse Vincent JENDLY, en partenariat avec le Château Coquelle - Centre culturel de Dunkerque, a rassemblé près de 80 personnes. Pour agrémenter cet événement, les élèves du lycée professionnel Île Jeanty ont proposé une démonstration-dégustation de crêpes flambées « façon Transat », en écho à l'exposition *À la table des géants* et en présence de son parrain, le chef Charles Bruneval.

Loisirs et art du voyage à bord des paquebots français (27 septembre 2022)

Cette conférence assurée par Dorian Dallongeville, directeur-conservateur, invitait les participants à embarquer pour un voyage au long cours sur les lignes empruntées par les légendaires paquebots de la Compagnie générale transatlantique et des Messageries maritimes, afin de découvrir l'ambiance exceptionnelle qui régnait à bord et l'univers insoupçonné dédié au bien-être et au loisirs. Donnée dans l'auditorium de la Halle aux sucres, la conférence a été suivie d'un cocktail dînatoire, réalisé en partenariat avec le lycée professionnel Île Jeanty. La conférence a connu un bon succès avec 82 participants.

Grande soirée traditions maritimes et flamandes (30 septembre)

Un village d'exposants a été mis en place, avec la participation de la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritime (FRCPM), de l'Espace Tourville de Gravelines, du Club océan modélisme de Coudekerque-Branche, etc. Le village maritime a perduré tout le week-end des 1^{er} et 2^e octobre.

Pour animer la soirée, le musée avait exceptionnellement rassemblé des géants du territoire dunkerquois (Reuze papa, Reuze maman, leurs enfants et leurs gardes ainsi que les géants Roge le docker de Cappelle-la-Grande ; Violette la baigneuse de Malo-les-Bains ; la Matelote et son fils Fiu, marin-pêcheur côtier, de Grand-Fort-Philippe ; l'Islandais, Nette la vérotière, le hareng géant et la doguette de Gravelines). Cet événement a également pu compter sur la présence de la confrérie des tambours-majors et quelques musiciens du carnaval de Dunkerque. Trois concerts ont eu lieu avec *Les Ducs d'Albe*, *Jeanzibart* et *Sur les docks*.



Week-end des 1er et 2 octobre

La venue exceptionnelle du bagad de Lann-Bihoué, prestigieuse formation musicale de la Marine nationale, a permis la tenue de plusieurs mini-concerts le samedi matin et après-midi.

Sur le navire *Duchesse Anne*, samedi 1er après-midi, la compagnie Le cirque du bout du monde a proposé de poétiques spectacles de danse voltige. Les événements (voltige et concert du bagad) proposés gratuitement le samedi après-midi ont rassemblé environ **700 spectateurs** sur le parvis du musée.



Plus tard dans la soirée du samedi, la compagnie a proposé un spectacle de jongleurs et de danseurs de feu, très apprécié par les spectateurs. Le bagad a également donné un mini-concert en soirée. Environ **500 spectateurs** ont assisté à ces représentations.

Le dimanche 2 octobre au matin, un concert en déambulation en partenariat avec la scène nationale Le Bateau feu, s'est déroulé à Bray-Dunes, rassemblant près de **600 personnes**.

Le dimanche après-midi, des visites-conférences de l'exposition *À la table des géants*, la gastronomie à bord des paquebots par Jean-Baptiste Schneider, commissaire scientifique, ont été proposées au tarif normal. **175 visiteurs** ont parcouru l'exposition durant ces deux jours.



Enfin un concert de clôture du 30^e anniversaire, point d'orgue des festivités, a été interprété par le bagad de Lann-Bihoué à bord du bateau-feu *Sandettié*. Ce dernier concert a pu rassembler près de **350 personnes**.



MÉCÉNAT

L'année 2022 fut également celle de l'engagement de la refonte de son Club des entreprises partenaires, renommé Club des entreprises mécènes. L'offre de mécénat, qui ne comprenait jusque-là qu'une seule proposition d'adhésion fixée au montant de 3 100 €, était peu adaptée à la diversité des partenaires et des entreprises qui ont vocation à soutenir le musée et sa politique de la valorisation d'un patrimoine unique en Europe.

C'est pourquoi cinq offres de mécénat ont été élaborées, allant de 1 500 € à 15 000 € et plus. Ces cinq catégories d'adhésion au Club des entreprises mécènes sont chacune symboliquement rattachée au nom de l'un des bateaux patrimoniaux gérés par le musée.

Une nouvelle convention a également été rédigée et est conclue avec chaque entreprise mécène : elle définit l'objet du soutien et délimite son cadre, précise les engagements respectifs du mécène et du musée, en listant les contreparties proposées et présentant les avantages fiscaux.

Une brochure, réalisée par le service communication, permet depuis début 2023 de présenter le Club des entreprises mécènes, les atouts justifiant de le rejoindre, les offres et les avantages exclusifs réservés aux membres.

Enfin, le mécénat en nature et en compétences, éligible aux mêmes contreparties que le mécénat financier, continue à apporter au musée du matériel et des services nécessaires à son fonctionnement et à son développement.

PÔLE PATRIMOINE ET RECHERCHE

La création du pôle patrimoine et recherche en 2022 représente une mutation majeure des activités scientifiques du Musée maritime et portuaire. Pour la première fois dans son histoire, les objectifs du service conservation et du centre de ressources et de recherche sont déterminés de concert, pour assurer une parfaite cohérence des chantiers liés aux collections et des différents projets menés. Une concertation systématique et mutuelle a désormais lieu entre ces deux services, qui jusqu'ici ne travaillaient pas systématiquement en lien direct.

L'émergence de ce nouveau pôle a également ouvert la voie à l'accueil de stagiaires, dans une perspective de partage de connaissances et de formation des jeunes générations aux métiers du patrimoine. Le pôle a ainsi reçu deux collégiens dans le cadre de stages de découverte professionnelle d'une semaine, ainsi qu'un élève de l'École de la deuxième chance (E2C), qui a alterné travail sur les archives du musée et formation à la régie des œuvres. En outre, le service conservation a accueilli pendant trois mois une étudiante en licence histoire de l'art, mention métiers du patrimoine. Elle a activement participé à la régie des collections et au montage de l'exposition À la table des géants.

Cette dynamique de transmission des savoirs et d'accueil de professionnels externes est amenée à se poursuivre en 2023, pour participer de manière concrète au dynamisme et à l'attractivité scientifiques du Musée maritime et portuaire.

SERVICE CONSERVATION

• Enrichissement des collections

Les acquisitions du Musée maritime et portuaire se sont articulées autour des thématiques développées dans l'exposition permanente et à bord des bateaux. L'objectif était d'explorer des axes déjà présents dans les collections, parfois sous des angles différents, ou pour approfondir le savoir constitué au cours des trente dernières années. Il convient de noter que la politique d'acquisitions du musée n'a pas encore été clairement formalisée. Elle fera partie du prochain projet scientifique et culturel (PSC), qui mettra notamment en avant les stratégies de développement des activités du musée pour les prochaines années.

Bien que les acquisitions aient été moins nombreuses qu'en 2021, l'année 2022 fait montre d'un dynamisme significatif en termes d'acquisitions. Le Musée maritime et portuaire a ainsi procédé à l'achat de dix œuvres et objets et a bénéficié de quatre dons provenant de propriétaires privés.

Au cours de l'année, plusieurs propositions de dons ont également été refusées. Malgré l'intérêt variable des objets proposés, ceux-ci n'étaient pas en parfaite adéquation avec la ligne scientifique du musée. Ces propositions témoignent de la confiance et de l'intérêt renouvelés du public pour le musée au fil du temps.

Dans le cadre de l'anniversaire de ses trente ans, le musée a donné une place toute particulière à l'art contemporain, en effectuant une commande d'une huile sur toile auprès de l'artiste arrageois Charles Dubus.

À l'exception de cette dernière acquisition, livrée en fin d'année, tous les objets ont été soumis à l'examen de la commission scientifique régionale d'acquisitions des musées réunie par la DRAC Hauts-de-France, qui a donné un avis favorable à leur inscription à l'inventaire.

Liste des acquisitions 2022

Autour de Jean Bart

- *Maquette-diorama du dundée Jean Bart*, fin du XIX^e siècle (achat ; inv. 2022.1.1)
- *Poire à poudre*, XVIII^e siècle (achat ; inv. 2022.1.2)
- *Le déjeuner de Jean Bart*, lithographie d'après Maximilien Plista, première moitié du XIX^e siècle (achat ; inv. 2022.1.3)
- *Quadrille Jean Bart*, composé par Alphonse Leduc et illustré par Derancourt, années 1850 (achat ; inv. 2022.7.1)
- *Restitution physiologique de Jean Bart au décor anachronique* (titre provisoire), Charles Dubus, 2022 (achat ; inventaire en attente)



Autour du port de Dunkerque

- *Vue du port de Dunkerque, Prise de la Grille de l'Arsenal*, estampe d'après Ambroise-Louis Garneray, vers 1830 (achat ; inv. 2022.1.4)
- *Les chantiers de l'arrière-port*, Robert Mols, seconde moitié du XIX^e siècle (achat ; inv. 2022.2.1)
- *Le port de Dunkerque*, Jules Ribaucourt, premier quart du XX^e siècle (achat ; inv. 2022.10.1)



Autour des cap-horniers

- *Diorama représentant le voilier cap-hornier Nord entrant au port*, premier quart du XX^e siècle (achat ; 2022.3.1)
- *Bateau en bouteille quatre-mâts cap-hornier Hélène de la compagnie Bordes*, fin du XIX^e siècle (don ; 2022.4.1)

Autour du phare du Risban

- *Photographie du phare du Risban*, Jules Duclos, seconde moitié du XIX^e siècle (achat ; inv. 2022.5.1)
- *Le port et le phare de Dunkerque*, par Raymond Legrand, 1959, huile sur toile (achat ; inv. 2022.6.1)



Autour du remorquage

- *Maquette du remorqueur de haute mer Jean Bart*, Claude Poupart (don ; 2022.9.1)



Autour de la batellerie

- Cloche de péniche, 1948-1988 (don ; inv. 2022.8.1)
- Plaque en bois gravée, 1948-années 1960 (don ; inv. 2022.8.2)
- Plaque en cuivre et laiton gravée, 1948-années 1960 (don ; inv. 2022.8.3)
- Écusson aux armoiries de Dunkerque, 1968-1988 (don ; inv. 2022.8.4)



Autour de la construction navale

Des éclairages industriels provenant de l'ancien magasin général des Ateliers et chantiers de France ont été proposés en don par le FRAC. Ils n'ont pas fait l'objet d'une procédure auprès de la commission scientifique régionale d'acquisitions, le musée envisageant plutôt de les conserver en collection d'étude et comme éventuels éléments de décor d'une future scénographie (inv. E.2022.07.12).

• Restauration des collections

Deux interventions de restauration des collections ont été menées en 2022, sur de nouvelles acquisitions. La première concerne l'estampe d'après Garneray représentant une vue du port de Dunkerque, soumise à l'examen de la commission scientifique régionale de restauration. Cette opération a été menée par la restauratrice Agnès Gaudu-Majstorovic, spécialiste des collections graphiques.

La seconde action s'est concentrée sur la maquette du remorqueur de haute mer Jean Bart, assurée par le Club de modélisme naval de Haute-Normandie, au Havre. Cette opération, finalisée au mois de janvier 2023, permettra une présentation immédiate dans les salles d'exposition permanente.

Durant le dernier trimestre 2022, un chantier d'encadrement de cinq huiles sur toile présentée dans les salles du musée a été entamé. Ces nouveaux cadres, réalisés par l'artisane spécialisée Jacqueline Bouchet, protégeront davantage ces œuvres fragiles et amélioreront leur recontextualisation historique.

Enfin, la procédure de demande de restauration de l'huile sur toile de Robert Mols, acquise au premier semestre, a été entamée lors du dernier trimestre. Le dossier sera présenté à la DRAC en janvier 2023.

• Conservation préventive et curative

Chantier de réorganisation des réserves

Le chantier de réorganisation des réserves des collections, entamé en 2021, s'est poursuivi cette année. Le réaménagement des espaces devait initialement être terminé à la fin de l'année 2022, mais un agenda contraint n'a pas permis de le finaliser. Il se poursuivra donc en 2023, avec un objectif de clôture au premier trimestre.

Différentes actions ont été menées en 2022 au sein des réserves, pour améliorer les conditions de stockage des œuvres et objets, affiner le suivi de leur conservation, et favoriser une organisation claire des espaces. Dans la réserve n° 1, les fenêtres de la façade donnant sur le quai ont été changées, pour tenter de réduire les incidences météorologiques sur les conditions hygrothermiques en réserves. En ce qui concerne les collections, les arts graphiques ont été conditionnés dans des boîtes de conservation adaptées, avant d'être transférés de la réserve n° 1 vers la réserve n° 2, de même que les films (bobines, DVD, CD, etc.).

Les deux réserves ont été équipées d'appareils de piégeage d'insectes (désinsectiseurs type « Insectron » à lampe verte sans émission d'UV), pour assainir les espaces mais aussi identifier les risques d'infestations dangereuses pour la pérennité des collections, grâce à un suivi entomologique régulier.

Nouveaux espaces de conservation

Deux nouvelles salles ont été réaménagées pour les besoins du service conservation. La première servira à la régie des collections. Le matériel de conditionnement et d'emballage pour les œuvres y a été entreposé, et une zone de prise de vue a également été aménagée. Cet espace dédié, à proximité du monte-charge et de la réserve n° 1, facilitera les phases de manipulation, notamment lors des mouvements d'œuvres liés aux expositions.

Les espaces de réserves ont par ailleurs été étendus, grâce à la récupération au 3e étage d'un local qui sera aménagé en 2023 en espace de réserve des collections mobilières. Celui-ci sera équipé des mêmes systèmes de sécurité et de contrôle de l'environnement, par l'ajout d'un thermohygromètre et d'un appareil de piégeage d'insectes.

• Mouvements d'œuvres

Le Musée maritime et portuaire a été sollicité par plusieurs institutions dans le cadre d'événements ou d'expositions temporaires. Cela s'est traduit par des demandes de prêts de nos collections :

- du 17 septembre 2022 au 19 juin 2023, la Maison de l'archéologie du Pas-de-Calais présente un octant du musée au sein de son exposition Migrations ;
- une affiche et une carte postale du début du XXe siècle ont été prêtées au FRAC dans le cadre de l'exposition Horizon(s), qui célèbre les anniversaires communs de quatre institutions du dunkerquois : le FRAC, le Musée du dessin et l'estampe originale de Gravelines, le LAAC et le Musée maritime et portuaire.
- du 18 juin au 30 octobre 2022, le Musée de la guerre de 1870 et de l'annexion de Gravelotte a présenté au sein de son exposition Explorer. Jules Verne et autres aventuriers du XIXe siècle une longue-vue, un cercle à réflexion et un sextant ;
- le captche prêté à l'Industriemuseum de Gand pour l'exposition Kassa-Kassa a été restitué le 30 août 2022 ;
- enfin, des sacs en toile de jute et des caisses à thé ont été prêtés à la Coordination nationale des travailleurs portuaires et assimilés (CNTPA) à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et de l'anniversaire de ses 30 ans.

Ces mouvements d'œuvres ont été une occasion pour le service conservation de réaliser des mises à jour des fiches d'inventaire, tout en procédant à des constats d'état, au départ comme au retour des objets.

• Chantier des collections

Campagnes photographiques

À l'occasion d'un partenariat scientifique avec l'historien Jean-Pierre Méliès et de la parution de son nouvel ouvrage *Les Dunkerquois au cap Horn*, un photographe s'est rendu au musée pour réaliser des prises de vue haute définition d'une sélection d'œuvres de nos collections. Elles apparaissent ainsi en illustration du livre de Jean-Pierre Méliès, et le musée bénéficie de ces clichés, libres de droit, pour toute utilisation postérieure. La base de données du musée a, par la même occasion, été enrichie grâce à ces nouvelles iconographies.

Au cours du dernier trimestre 2022, le Musée maritime et portuaire a bénéficié du concours de l'association des conservateurs des musées des Hauts-de-France (Musenor) pour réaliser une campagne photographique d'une partie de ses collections textiles. Elle s'est étalée sur quatre journées et 170 items ont été photographiés. Les clichés en haute définition obtenus permettront de verser les notices d'inventaire afférentes sur les bases Joconde-POP (plateforme ouverte du patrimoine du ministère de la Culture) et Musenor, améliorant ainsi la visibilité numérique du musée.



Inventaire

Un travail conséquent d'inventaire rétrospectif sera à poursuivre par l'équipe du musée une fois les réserves réaménagées. Le travail mené ces dernières années par la conservation permettra d'avancer en suivant la logique des numéros d'inventaire provisoires attribués, par défaut, aux objets qui n'ont jamais été présentés en commission scientifique régionale d'acquisitions. Ceux-ci n'ont souvent pas été étudiés et aucun argumentaire scientifique ne leur est associé. Le temps de travail dévolu à l'inventaire rétrospectif devra donc anticiper cet état de fait et prévoir l'étude et l'analyse des œuvres et objets concernés, tout en évaluant leur valeur patrimoniale, avant de les présenter en commission d'acquisition.

Par ailleurs, à la création du musée, certains éléments de muséographie ont manifestement été confondus avec des objets de collection et inscrits à l'inventaires. Selon toute vraisemblance, il sera justifié de constituer, pour ces cas précis d'inscription induite à l'inventaire, un dossier de radiation, conformément aux dispositions de l'article D451-19 du code du patrimoine.

Récolement

Parmi les collections inventoriées, environ 3 000 items ont été récolés par le passé. Toutefois, l'emplacement des réserves ayant été modifié depuis la date du récolement, il est avéré que l'état décrit dans les notices de récolement n'est pas toujours d'actualité. Depuis 2019, priorité a été donnée à la conception et à la mise en œuvre du projet de réaménagement des réserves. De ce fait, compte tenu des moyens humains dont disposait le service de la conservation à fin 2021 (1 ETP conservatrice + 1 ETP adjointe à la conservation), les actions de récolement ont été momentanément cessées. La reprise systématique du récolement est prévue une fois que tous les espaces de réserve du musée auront été réaménagés, en incluant la réserve externe située à l'atelier du patrimoine, à proximité du phare du Risban, et après traitement des éléments conservés dans le bâtiment Ocean Link.

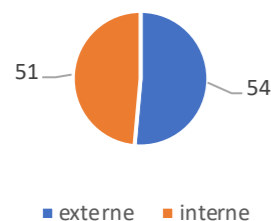
SERVICE RESSOURCES ET RECHERCHE

L'année 2022 a marqué un tournant dans l'identité du service. Anciennement nommé « documentation », il est désormais appelé « centre de ressources et recherche », témoignant des nouvelles ambitions du Musée maritime et portuaire et de la modernisation en cours de son fonctionnement et de ses missions. S'il s'agit toujours d'accueillir une grande variété de publics et de répondre à leurs besoins, l'objectif est également d'accompagner dans des conditions optimales les chercheurs, tout en produisant des dossiers documentaires pour les besoins internes.

L'organisation interne a également évolué. Le départ à la retraite de Christine Stroobandt a réduit de 50 % les effectifs dévolus à ce service. Le centre de ressources et de recherche ne compte désormais qu'une seule personne employée à temps plein à sa gestion, ce qui impacte son activité et entraîne un nécessaire recentrement sur des missions de fond.

• Enrichissement des collections

Provenance des demandes de recherche



L'année a été profuse dans le domaine des acquisitions documentaires. Après un ralentissement dans la politique d'enrichissement du centre de ressources et de recherche, un effort tout particulier a été mené par le pôle patrimoine et recherche pour créer un nouvel élan. Le fonds a été augmenté à hauteur de 712,75 € de nouvelles références contemporaines, tant sur le domaine maritime que portuaire. Ces nouveaux ouvrages visent à faciliter le futur travail de recherche, dans la perspective du développement muséographique du musée à quai et du phare.

En outre, le Musée maritime et portuaire a participé à deux exceptionnelles ventes aux enchères d'ouvrages issus de la bibliothèque de René Galamé, un érudit local spécialisé dans l'histoire dunkerquoise. Ces nombreux livres et documents anciens constituent un point de départ pour le développement d'une nouvelle politique d'acquisitions - qui devra être formulée précisément à partir de 2023 - axée sur des références anciennes menant à de potentiels sujets de recherche. Cette vente correspond à un investissement de près de 4 900 euros dévolu au centre de ressources et de recherche et à son développement.



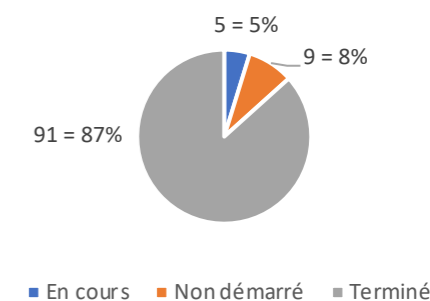
• Recherche

De nouveaux outils ont été mis en place pour connaître avec plus de précision la fréquentation et l'activité du centre de ressources et de recherche, favorisant une analyse plus effective et objective de ses résultats. Chaque demande externe ou interne est désormais enregistrée dans un fichier de suivi, qui centralise les diverses informations pratiques afférentes, mais aussi les échéances et le type de réponse apporté. En 2022, 105 demandes de recherche ont été enregistrées. 54 provenaient de demandeurs externes, contre 51 internes, soit une faible dominante de l'externe à hauteur de 51 %.

Les demandes de recherche sont assez équitablement réparties sur l'année calendaire, ne mettant pas en avant un pic d'activité. Logiquement, elles sont tout de même moins fréquentes au cours de l'été. 87 % des demandes de recherche effectuées en 2022 étaient traitées au 31 décembre. 5 % sont en cours et 9 % n'ont pas été démarrées. Parmi ces dernières, 78 % provenaient de demandeurs internes.

À ce jour, les possibilités de recherche ne sont optimisées ni pour les demandeurs externes, ni pour les internes. En effet, le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) du centre fonctionne sur un serveur local, sans possibilité d'accès au fonds documentaire depuis un autre ordinateur que celui de la salle de lecture. Le public et les salariés du musée doivent donc obligatoirement formuler une demande écrite ou téléphonique pour savoir si le centre possède les ressources souhaitées. Chaque demande devient par conséquent bien plus chronophage et ne permet pas de se concentrer sur de l'assistance à la recherche ou sur des dossiers plus complexes. L'obtention d'une solution full-web et d'un portail documentaire en ligne constituera donc un axe majeur de développement du centre de ressources et de recherche.

Traitement des demandes de recherche



La mise en place d'un outil de suivi des demandes de recherche permet de poser un jalon dans l'analyse de la performance du centre de ressources. En l'absence de données, il est impossible d'effectuer une comparaison avec les années précédentes ou d'établir des tendances. De même, si la création de cet outil permet d'établir un premier bilan de performance, il doit être perfectionné. En effet, le document de suivi ne met pas en lumière le temps consacré à chaque demande, mettant sur un même pied des dossiers qui requièrent un investissement et une charge de travail sensiblement différents. Il est donc envisagé de créer un indicateur supplémentaire pour le suivi de recherche 2023.

La mise en place d'un nouveau SIGB full-web, donnant accès aux collections documentaires aux utilisateurs externes, devrait permettre de réduire une partie des questions d'ordre bibliographique, et amener de nouvelles demandes plus spécialisées.



• Chantiers documentaires du service

Les efforts se sont concentrés sur le patrimoine naval en 2022. Après la constitution de deux dossiers de demande pour l'obtention du label « bateau d'intérêt patrimonial » pour les navires Sandettié et Duchesse Anne, un vaste chantier documentaire à propos du voilier-école s'est ouvert. L'objectif est avant tout d'établir un état des lieux de la documentation technique, historique et iconographique détenue par le Musée maritime et portuaire. Cela permet d'organiser au mieux les ressources disponibles et mettra en lumière les aspects à approfondir de la vie du navire. Ce chantier documentaire vise également à produire une chronologie des travaux et aménagements opérés à bord, ce qui facilitera les échanges futurs avec les différents interlocuteurs du musée concernant l'avenir du navire. Cette centralisation documentaire, toujours en cours en 2023, a vocation à être étendue à l'intégralité du patrimoine naval pour constituer un fonds clair et pratique pour chaque unité flottante.

• Iconothèque et reproduction

Reproduction des collections

Le Musée maritime et portuaire reçoit fréquemment des demandes de reproduction de ses collections pour divers usages. Jusqu'ici, aucun document ne formalisait en totalité les modalités de fournitures d'iconographies. Des conditions générales d'utilisation ont ainsi été rédigées, et une grille tarifaire d'exploitation et de numérisation des collections a été élaborée à destination des demandeurs externes. À l'instar des demandes de recherche, un tableau de suivi a également été créé pour centraliser et analyser les opérations de numérisation et de diffusion des collections. Cela permet d'évaluer la performance du service et de contribuer au développement des ressources propres du Musée maritime et portuaire.

Trois demandes de reproduction ont été traitées en 2022, générant une recette de 61 €. Ce résultat modeste s'explique par la nouveauté de la grille tarifaire, effective seulement à partir du second trimestre. Ces recettes pourraient être augmentées, à mesure que le Musée maritime et portuaire développera sa nouvelle dynamique de recherche et de valorisation patrimoniale.

Partenariat Archipop

François Raboteau, directeur de l'association Archipop, qui a pour mission de collecter, sauvegarder, conserver, documenter et valoriser les archives cinématographiques, notamment les films amateurs, des Hauts-de-France, a assisté le service des ressources pour procéder à une étude de bobines conservées par le musée, dont l'état de conservation était incertain. Ces bobines de format 32, 16, et 8 mm ont des origines diverses : certaines ont été déposées par le Port autonome de Dunkerque (actuel Grand port maritime de Dunkerque) en 1998, d'autres ont été achetées à la société Guy Proisy, d'autres enfin ont été acquises auprès de propriétaires divers.

L'état des lieux a mis en lumière des conditionnements disparates, à l'aide de boîtes parfois non spécifiques à la conservation, et divers problèmes dans l'étiquetage et l'identification des collections. Il est également apparu que les déplacements à répétition de ces bobines au cours du temps avaient entraîné un mélange des fonds. Le pôle a donc entamé un travail d'ampleur pour identifier, reconditionner et documenter ces collections fragiles et uniques.

Un premier diagnostic de conservation a été établi par la pose de bandelettes AD-Strips, destinées à mesurer le niveau d'acidité des bobines. Les données collectées lors de ce test ont été centralisées dans un tableau récapitulatif. L'état global des bobines n'est à ce jour pas satisfaisant. Si leur pérennité n'est pas urgemment menacée, plusieurs films sont tout de même fortement atteints par le syndrome du vinaigre, ce qui engendrera à terme une destruction irréversible de leur contenu.

La création de ce tableau récapitulatif a permis de mener en parallèle un premier travail documentaire sur le fonds. Cela s'est traduit par une identification et un tri partiels des films par origine, des recherches sur leur contenu, et l'établissement d'une cotation provisoire. L'étude de ces collections se poursuivra progressivement, car certaines carences difficiles à combler ont été relevées, concernant notamment les sources écrites disponibles, tant sur le contenu que sur l'origine des bobines.

Certaines questions seront également soulevées au cours de ce travail, à propos par exemple du statut des dépôts anciennement consentis au musée, de l'exploitation et de la diffusion des films amateurs lorsque les ayant droits ne sont pas clairement identifiés, ou encore des moyens de conservation disponibles pour ces supports d'une grande fragilité.

• Numérisation des collections

Actions internes

Au début de l'année, au moment de la réorganisation des services conservation et ressources en un nouveau pôle, les questions de la numérisation des collections et des possibilités de la gestion en interne de ce chantier ont été soulevées. Un audit a été mené pour établir un bilan des moyens disponibles et déterminer la meilleure procédure à adopter dans le cadre de futures campagnes conséquentes suivant une méthodologie claire et systématiquement appliquée. Diverses recommandations ont été formulées, tant sur les aspects pratiques que techniques, mais la procédure définitive n'a pas encore été arrêtée. Elle sera officialisée pendant le premier semestre 2023.

Le Musée maritime et portuaire n'a donc pas mené de campagnes internes de numérisation en 2022. Celles-ci seront développées dans les années à venir, permettant par la même occasion de compléter la base de données des collections et de valoriser le patrimoine du musée en ligne. Un document de suivi des numérisations sera également mis en place, pour pouvoir analyser les besoins en interne et l'efficacité de la procédure.

Campagne ministérielle de numérisation et de valorisation des collections

Le Musée maritime et portuaire conserve depuis de nombreuses années une trentaine d'albums de plans d'aménagement du port de Dunkerque datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. Afin de les conserver de manière pérenne et de pouvoir les étudier, il a été décidé de répondre à un appel à projets lancé par le ministère de la Culture, qui vise à soutenir les structures culturelles dans leurs efforts de valorisation et de diffusion numérique du patrimoine.

Le ministère subventionne ainsi à hauteur de 50 % l'opération de numérisation en haute définition de chaque page de ces albums, qui sera réalisée par le Centre d'archives du Nord (CADN). En parallèle, un travail de conditionnement et de rédaction de notices d'inventaire a été entamé pour chacun des plans. L'ensemble (notices et numérisations) sera mis en ligne sur les plateformes POP-Joconde ainsi que Musenor pour la fin de l'année 2023.

PÔLE DES PUBLICS

MISSIONS DE L'ACTION CULTURELLE

Intermédiaire entre les collections présentées, qu'elle qu'en soit la nature, et les différents publics du musée (scolaires, individuels, professionnels, entreprises, etc.), les médiateurs et médiatrices culturelles sont le pivot des stratégies de l'établissement destinées à provoquer la rencontre entre les visiteurs et les objets, les œuvres ou encore les navires. Ainsi, pierre angulaire dans l'accueil des publics, le service est inscrit à la racine de tout projet d'exposition, d'évolution du parcours permanent et de programmation culturelle en proposant et concevant des visites guidées des collections et des divers sites gérés par l'établissement, des animations tous publics et toute autre action permettant de contribuer à donner une image positive et surtout un bon souvenir de la visite du musée.

La mission de l'équipe en charge de l'action culturelle apparaît à la fois simple dans sa finalité et complexe dans son exécution : faire le lien et contribuer à ce que la visite du musée, des navires et du phare soit facilement appréhendable par les publics, tout en étant scientifiquement et historiquement exacte dans les propos tenus et supports créés.

• Création du pôle des publics

Suivant le départ, début 2022, de l'ancienne responsable du service de l'action culturelle et au regard des priorités exposées précédemment, l'année a vu la définition et la création du nouveau pôle des publics, doté d'une équipe largement renouvelée comptant quatre salariés permanents : un responsable de pôle et trois médiateurs/médiatrices culturels. En outre, l'année 2023 marquera une évolution importante dans l'organisation du musée avec la mise en œuvre concrète d'une transversalité entre le pôle développement et celui des publics : à ce titre, deux salariés rattachés hiérarchiquement au pôle développement exerceront, dès le 1^{er} janvier 2023, des fonctions d'agent d'accueil (environ 80 % du temps de travail) et de médiation (environ 20 % de leur temps), bénéficiant de temps de formation dédiés à l'exercice de cette polyvalence.

En 2022, le fonctionnement du service de l'action culturelle a été largement modifié par la nouvelle ligne directrice mise en place en début d'année, répondant à des nécessités de recentrage fonctionnel, de cohérence et d'optimisation. L'accroissement de l'ouverture des navires et du phare, la rectification progressive des missions des stagiaires au regard de leurs impératifs pédagogiques, l'optimisation des plannings des salariés, l'engagement d'une réflexion portant sur l'offre culturelle du musée et la sélection ciblée des partenariats ont été au cœur des priorités de l'année. 2023 permettra de poursuivre, d'accélérer, de consolider, voire de finaliser certains de ces chantiers.

• Quelques chiffres

En 2022, la médiation culturelle, ce sont :

- plus de 700 groupes ou structures accueillis durant l'année, tous publics confondus dont :
 - o 63 % de groupes scolaires ;
 - o 21 % de groupes de centres de loisirs (CLSH) et autres accueils d'enfants ;
 - o 16 % de groupes adultes ;
- plus de 1 000 activités assurées par l'équipe durant l'année, tous publics confondus (visites guidées, animations et ateliers pédagogiques, événementiel).

L'OFFRE PERMANENTE

• Scolaires

En 2022, 14 types d'animations différentes ont été proposés aux groupes scolaires et ouverts à la réservation de façon permanente (hors vacances scolaires), ainsi que deux animations sur une durée réduite¹. Ces animations sont conçues et adaptées pour différents niveaux scolaires afin de répondre à la demande des enseignants tout en correspondant au mieux aux programmes éducatifs scolaires.

À cette offre se sont ajoutées de façon très ponctuelle des animations déjà effectuées lors d'années précédentes, sur demande particulière des enseignants, ainsi que des animations hors les murs.

Ces animations, en majorité, proposent une médiation qui entre en résonance avec les collections du musée, en apportant aux élèves des clés de compréhension des œuvres et objets exposés. Quelques animations sont également proposées sur des sujets complémentaires ne présentant pas de lien direct avec les contenus² mais permettant d'élargir les propos.

À cette programmation s'est ajoutée la création spécifique de trois animations supplémentaires (une pour les classes de cycle 1, une pour les classes de cycle 2 et 3, et une pour les classes à partir du cycle 4) dans le cadre l'exposition temporaire À la table des géants.

NOMBRE D'ACTIVITÉS ASSURÉES PAR TYPE DE PUBLIC SCOLAIRE

MATERNELLE	102 ACTIVITÉS
ÉLÉMENTAIRE	390 ACTIVITÉS
COLLÈGE ET LYCÉE	126 ACTIVITÉS

1. Voir le programme éducatif 2022/2023 : <https://www.museeportuaire.com/assets/dyn-files/mediatheque/20220811peweb.pdf>
2. Animations « Terres inexplorées » et « Mer fantastique »

Sur l'année 2022, il en ressort que certaines animations sont effectivement réservées de façon presque quotidienne et remportent un franc succès, quand d'autres se voient choisies de façon beaucoup plus épisodique, voire quasiment jamais.

Par conséquent, une réflexion approfondie est à mener sur le programme éducatif pour la rentrée 2023/2024, à la fois pour refondre l'offre et pour l'optimiser. L'objectif est que chaque animation proposée soit pertinente dans son contenu, pédagogiquement étayée et, si nécessaire, matériellement correctement dotée, de façon à maximiser sa fréquence de réservation. Il s'agira ainsi de créer un renouveau dans la dynamique de médiation.

• Centres de loisirs sans hébergement (CLSH)

Une offre de 12 animations spécifiques est uniquement élaborée à destination des CLSH pour les mercredis et les vacances scolaires. Une série de quatre animations différentes est ainsi proposée pour chacune des trois tranches d'âge suivantes : « moussaillons » (de 3 à 7 ans), « matelots » (de 8 à 12 ans) et « capitaines » (de 13 à 17 ans)³.

Ces animations, dont le contenu a une vocation plus ludique, ont été réalisées pour éviter une redondance des activités réservées par les groupes scolaires d'une part et par les groupes de centres de loisirs d'autre part. Si les réservations de ces activités s'avèrent globalement satisfaisantes durant les vacances d'été, elles restent relativement faibles durant les vacances d'hiver et de printemps.

Le pôle des publics envisage donc également de mener, courant 2023, une réflexion ayant pour objectifs de consolider les publics des tranches d'âge 3 à 7 ans et 8 à 12 ans, généralement acquis, et de proposer une offre renouvelée et pertinente pour l'accueil des jeunes de 13 à 17 ans.

NOMBRE D'ACTIVITÉS ASSURÉES POUR LES CLSH

MOUSSAILLONS 79 ACTIVITÉS

MATELOTS 103 ACTIVITÉS

CAPITAINES 13 ACTIVITÉS



• Groupes adultes

Des visites classiques de découverte du musée et des bateaux, ainsi que deux visites thématiques (« Sur les traces de Jean Bart » et « La pêche à Islande »), ces dernières suivies d'une dégustation de produits dunkerquois, sont proposées tout au long de l'année.

Ces animations sont régulièrement réservées et restent toujours appréciées des visiteurs, notamment la visite couplée du musée et du voilier-école Duchesse Anne. Seule la visite privative du phare du Risban n'est, à ce jour, que peu sollicitée.

• Individuels

Jusqu'à présent, l'accueil des visiteurs individuels se traduit essentiellement par la visite libre du musée, de ses différents équipements et de ses éventuelles expositions temporaires.

Durant les vacances scolaires sont néanmoins proposées des activités telles que des « ateliers famille » au cours desquels l'équipe de médiation propose des animations autour de contes, d'adaptations d'activités scolaires pour un public familial ou encore de visites du port à vélo.

En partenariat avec l'Office de tourisme et des congrès communautaire, des « stages Éole » ont à nouveau été organisés cette année afin de proposer, sur réservation, des activités à destination d'un public individuel.

Enfin, sur une initiative de la nouvelle équipe du pôle des publics, des « animations volantes » ont été expérimentées fin 2022 dans le musée : les médiateurs et médiatrices se sont directement mis à la disposition du public, au sein du parcours permanent, afin de compléter l'expérience de visite en apportant des explications ciblées et des réponses aux éventuelles interrogations soulevées. Les retours encourageants de l'équipe de médiation et des visiteurs sont un gage de motivation pour poursuivre cette expérimentation, la consolider puis la pérenniser à moyen terme.

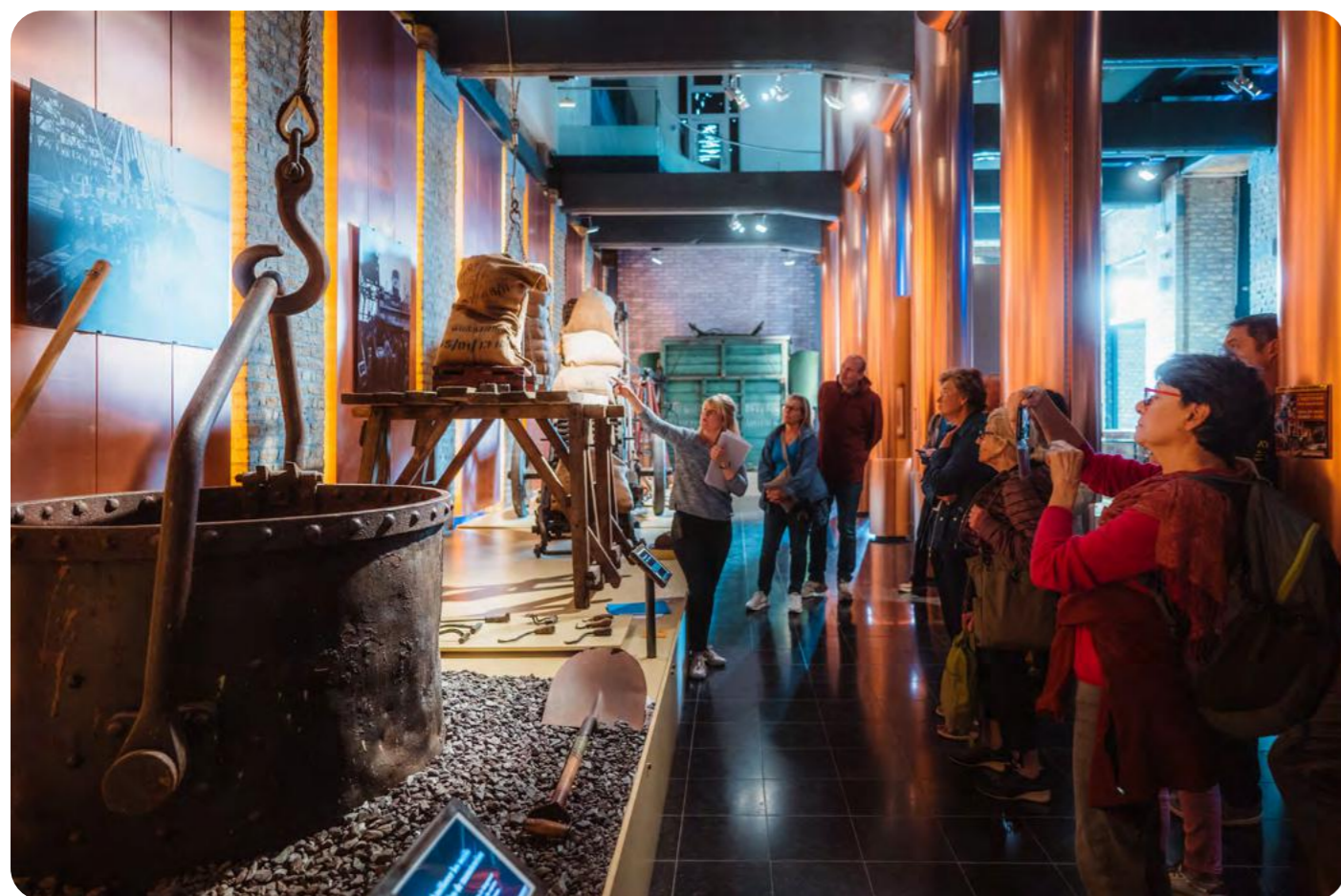


3. <https://www.museeportuaire.com/assets/dyn-files/mediatheque/clsh2022printempsversionfinale.pdf>

L'ÉVÉNEMENTIEL

Les principaux événements de l'année 2022 qui ont été suivis et animés par le service de l'action culturelle ont été les suivants :

- les Semaines de la Mer (du 2 au 17 avril), organisée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de la Flandre maritime (CPIE), durant lesquelles le musée a proposé plusieurs animations, dont un rallye déchets en partenariat avec DK Clean Up, association dunkerquoise de protection et de préservation de l'environnement ;
- la Nuit européenne des musées (14 mai), avec l'ouverture du musée, des bateaux et du phare du Risban jusqu'à minuit, en accès libre et gratuit ;
- la Fête de la mer (14 et 15 mai), avec l'ouverture des bateaux et l'organisation de visites guidées, en partenariat avec les Amis du Musée portuaire ;
- le festival de littérature jeunesse « La Mouette qui lit » (3 et 4 juin) organisé par l'association Les Littéraires, avec une lecture publique donnée sur la plage de Malo-les-Bains ;
- les Journées européennes du patrimoine (17 et 18 septembre), en partenariat avec les Amis du Musée portuaire, avec la proposition d'une visite guidée consacrée à la vie des dockers en complément de l'ouverture du musée, des bateaux ainsi que du phare, pour lequel la mise en place d'une nouvelle organisation a permis l'accueil de plusieurs centaines de visiteurs ;
- et les divers temps forts liés aux célébrations des 30 ans du musée autour des week-ends des 24 et 25 septembre et des 1er et 2 octobre.



L'OUVERTURE ÉLARGIE DES BATEAUX ET DU PHARE

Pour valoriser l'exceptionnel patrimoine naval propriété de la Communauté urbaine de Dunkerque géré par le musée, mais aussi pour répondre à une demande croissante des visiteurs, qui expriment régulièrement leur souhait de pouvoir profiter plus régulièrement du formidable ensemble que constituent le trois-mâts Duchesse Anne, le bateau-feu Sandettié, la péniche Guilde ainsi que le phare du Risban, une réflexion a été menée afin de permettre une ouverture élargie et plus régulière de ces sites.

De ce fait, dès les vacances d'été et régulièrement durant les vacances scolaires suivantes ainsi que les week-ends, ont pu s'ouvrir de façon beaucoup plus constante les bateaux et le phare, permettant aux visiteurs de (re)découvrir l'étendue et la diversité du patrimoine maritime dunkerquois.

Cette expérience particulièrement concluante sera reconduite en 2023, avec l'objectif d'une ouverture systématique, chaque week-end de l'année, de l'ensemble des sites du musée. Face aux contraintes en ressources humaines que ces ouvertures induisent, l'accès aux divers navires et au phare se fera par plages horaires distinctes durant les week-ends (tel navire le samedi matin, tels autres le samedi après-midi, le phare le dimanche matin, etc.). L'équipe devra également composer avec les impératifs météorologiques, certaines conditions de vent, de froid et/ou de pluie devant entraîner la fermeture de sites pour des raisons de sécurité.



POLITIQUE ET OFFRE TARIFAIRE POUR L'ANNÉE 2023

Les propositions d'adaptation et de modifications des règles et grilles tarifaires pour l'année 2023 ont fait l'objet d'un travail et d'une réflexion rassemblant des salariés du pôle développement (notamment des services accueil et réservations), ainsi que du pôle patrimoine, du pôle administratif et la direction. Elles ont été adoptées par le conseil d'administration en sa séance du 13 octobre 2022.

La méthodologie adoptée a permis d'analyser les modes de fréquentation de nos publics sur l'année de référence 2019 et sur les données disponibles de 2022, afin d'identifier les atouts et les points à améliorer de nos propositions tarifaires. Parmi les données importantes à mettre en exergue figure la fréquence d'achat de nos billets : pour exemple, en juillet et août 2022, 3 918 billets combinés (musée + bateaux + exposition temporaire) ont été achetés par des individuels, contre 2 866 billets « bateaux seuls » et seulement 1 288 billets « musée seul ». Ce phénomène est constaté également en 2019.

Des comparaisons ont été réalisées avec d'autres établissements sélectionnés pour leurs correspondances avec le Musée portuaire : Cité de la mer de Cherbourg (statut : société anonyme d'économie mixte locale) ; Escal'Atlantic et Écomusée de Saint-Nazaire (statut : société publique locale) ; Musée Mer Marine de Bordeaux (statut : SAS) ; Port-musée de Douarnenez (statut : musée municipal) ; Centre historique minier de Lewarde (statut : EPIC). Les offres tarifaires ont été examinées, étant toutefois souligné qu'aucun établissement sélectionné ne connaît la même complexité de gestion de sites dispersés que la nôtre, avec des fréquences d'ouverture diverses (phare ; bateaux ; musée), excepté les sites gérés par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme (Escal'Atlantic ; écomusée ; sous-marin Espadon et centre éolien).

• Règles de tarification 2023

En ce qui concerne les tarifs réduits, il a été proposé une meilleure prise en compte de la diversité des publics, avec un principe affirmé d'inclusivité, en prenant trois mesures fortes :

- créer une seule et unique tarification réduite pour les jeunes de 7 à 25 ans inclus, sans distinction de situation d'études ou non, de jeunes travailleurs, en insertion professionnelle, en service civique, etc. ;
- permettre l'accès aux tarifs réduits aux bénéficiaires du RSA ;
- permettre l'accès aux tarifs réduits aux personnes en situation de handicap et à leur accompagnant.

Ces mesures, qui visent à répondre à un objectif de démocratisation culturelle, ont naturellement pour ambition d'accroître la fréquentation de publics souvent éloignés du musée. D'autres chantiers seront à engager ou à relancer (accessibilité aux divers handicaps notamment), mais il était nécessaire de poser de nouveaux jalons concrets.

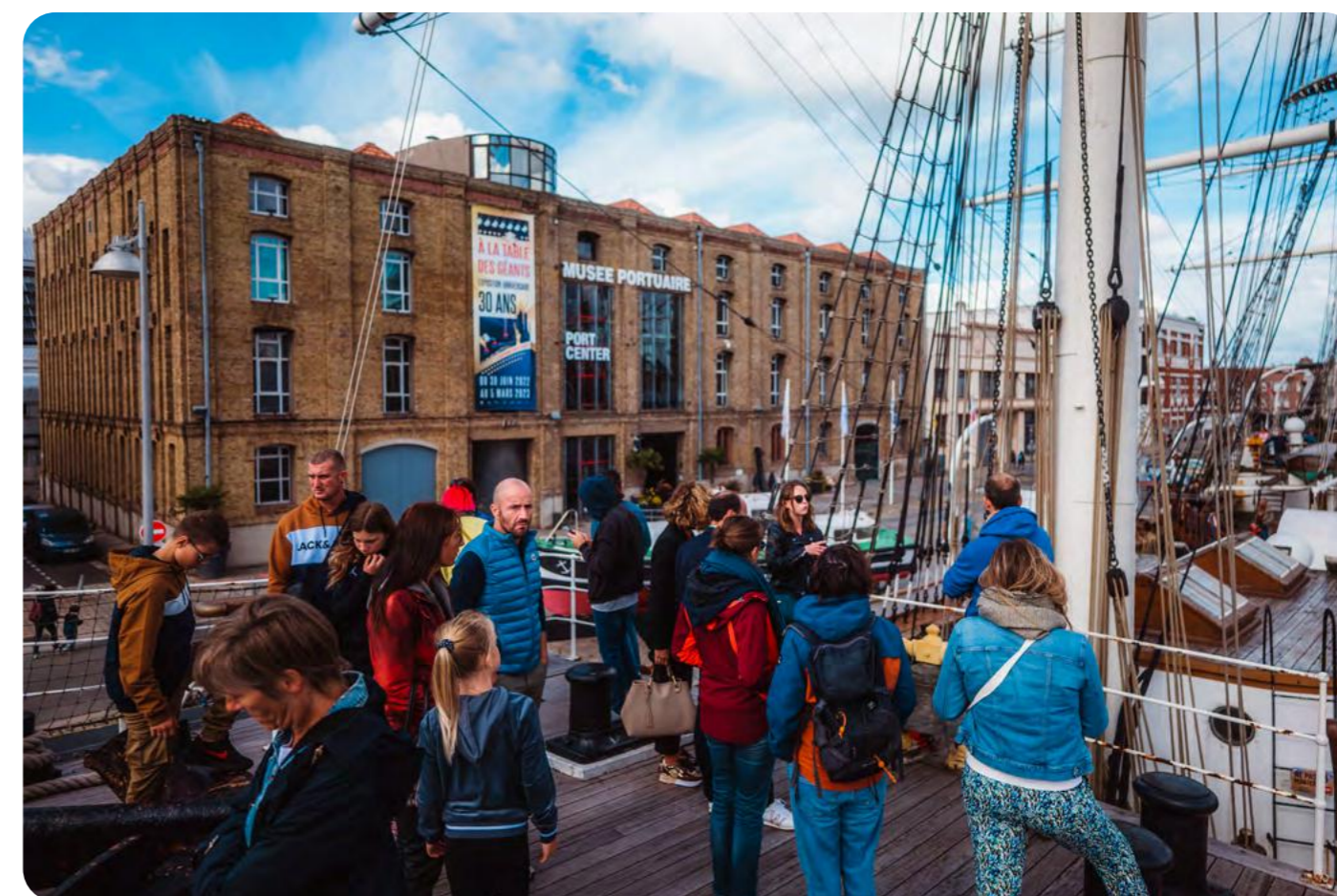
En ce qui concerne les gratuités, les règles d'éligibilité approuvées en conseil d'administration permettent de lister, d'identifier et d'acter les cas de gratuité autorisée, pour une parfaite lisibilité administrative.

• Grilles de tarification 2023

Un principe de lisibilité de l'offre est désormais mis en avant : une grille pour les individuels, subdivisée entre les offres « par site » et les offres « groupées » (création de « pass », dont deux offres totalement nouvelles) ; une grille pour les groupes, subdivisée entre les groupes « adultes » et les groupes « enfants et jeunes » (dont les scolaires et les centres de loisirs).

La fixation des tarifs souhaite aussi obéir à un impératif de clarté : les tarifs réduits correspondent à une réduction de -25 % du tarif plein, les forfaits « famille » correspondent à 2 tarifs pleins + 2 tarifs réduits avec une réduction de -25 %.

Enfin, fait particulièrement notable dans le contexte économique actuel, il a été approuvé pour 2023 une baisse des tarifs « musée seul », afin de dynamiser cette offre, ainsi que quelques baisses ciblées liées au respect des réductions systématiques de -25 %. A contrario, deux offres particulièrement demandées (bateaux seuls et phare) ont été fixées avec une légère hausse.



EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Exposition *Le jouet qui fait pop!*

Du 5 février au 4 septembre 2022 - Petite galerie
Conception et réalisation : Musée portuaire

Le musée a reçu d'un particulier, Gilles Racollier, le prêt exceptionnel d'une centaine de « pop-pop », une collection de bateaux-jouets lui appartenant. Ce ravissant petit bateau indémodable et populaire possède bien des qualités, dont celle de rassembler autour de lui plusieurs générations. L'exposition invitait ainsi petits et grands, par le jeu et l'observation, à découvrir le fascinant univers de ces petits bateaux. Elle recréait tout un univers miniature, inspiré de l'imaginaire du nautisme, de la compétition, du voyage et du luxe. Sa scénographie originale, accessible aux enfants, était d'ailleurs conçue à leur échelle. Avec ses dioramas, son identité visuelle bien marquée, sa boutique ancienne ou encore son bassin de compétition, elle mettait en jeu l'imaginaire et stimulait la curiosité. L'exposition étonnait aussi en montrant un parallèle inattendu entre l'histoire de ce jouet en apparence modeste et celle des époques qu'il a traversées.



Exposition *À la table des géants, la gastronomie à bord des paquebots*

Du 30 juin 2022 au 5 mars 2023 - Salle Jean Deweerdt
Scénographie : Nuüd Studio (Lille) - Réalisation : Musée portuaire

À l'occasion de l'anniversaire des 30 ans du musée et sur proposition de Dorian Dallongeville, l'établissement a proposé une exposition événement bâtie en partenariat avec d'autres équipements culturels au Havre (EPCC French Lines & Cies) et à Saint-Nazaire (Écomusée - Escal'Atlantic). En 2010, le repas gastronomique des Français est inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Le regain d'intérêt pour les plaisirs de la table et la qualité des mets ne faiblit pas et a même trouvé un nouvel élan au cours des confinements en 2020 et 2021. Enfin, le Gouvernement avait déclaré 2022 « Année de la gastronomie », pour promouvoir ce secteur économique durement touché par la perte d'activité liée à la Covid-19. C'est dans ce contexte que le musée proposait de découvrir ou de revisiter la gastronomie à bord des navires emblématiques de la Compagnie générale transatlantique.

Le commissariat a été assuré de façon tripartite :

- Jean-Baptiste Schneider, maître de conférences et docteur de l'Université Le Havre-Normandie, auteur d'une thèse intitulée *Histoire d'une compétition internationale : l'alimentation des voyageurs dans les ports et à bord des transatlantiques (1818 - 1914)*, en assurait le commissariat scientifique tout en prêtant de nombreux trésors issus de sa collection personnelle (menus, documents, arts de la table, etc.) ;
- Christine Stroobandt, récemment retraitée du musée où elle y occupait les fonctions de chargée de projets et de commissaire d'expositions, en était commissaire associée ;
- Dorian Dallongeville, directeur-conservateur, en assurait le commissariat général, notamment au regard de son expertise acquise sur le sujet dans ses précédentes fonctions de directeur du patrimoine de French Lines au Havre.

Pour ancrer l'exposition dans les enjeux actuels de la restauration et en l'honneur des savoir-faire gastronomiques présents sur le territoire dunkerquois, Charles Bruneval, chef cuisinier, avait accepté de parrainer l'exposition. Depuis plus de dix ans, il a eu l'opportunité d'acquérir des connaissances et des techniques culinaires auprès de grands chefs étoilés : Michel Rostang, Thierry Marx, Guy Savoy, mais aussi au Ritz Paris où rigueur et produits d'exception lui ont permis de développer son savoir-faire gastronomique. Amoureux de sa région, il enracine aujourd'hui sa gastronomie à Dunkerque, sa ville natale, et accompagnait avec fierté le musée portuaire dans cette « aventure transatlantique ».

La célèbre Compagnie générale transatlantique, souvent surnommée « Transat » ou French Line, a usé de tous les arts pour conquérir, durant près d'un siècle, une clientèle cosmopolite à la recherche d'un cadre d'exception. Créant un univers digne des plus prestigieux palaces continentaux, elle a contribué à forger sur l'Atlantique un modèle du luxe et de l'élégance à la française, qui perdure aujourd'hui dans l'imaginaire collectif. L'exposition proposait ainsi à chacun de faire une incursion dans ce monde si particulier du voyage maritime entre l'Ancien continent et le Nouveau Monde, où l'art culinaire occupe les esprits et satisfait les appétits, faisant de la traversée un moment inoubliable.

L'exposition, immersive, plongeait les visiteurs dans un univers extraordinaire et fastueux. Après une introduction dédiée à l'histoire de la Transat et à l'univers de ses paquebots, symboles de l'âge d'or de la traversée maritime avant le succès des lignes aériennes, le parcours permettait de découvrir les luxueuses salles à manger dédiées à la restauration des passagers, depuis les années 1860 jusqu'au paquebot *France* de 1962, en passant par les navires *La Provence* (1906), *France* (1912), *Paris* (1921), *Île-de-France* (1927) et bien sûr *Normandie* (1935). En fin d'exposition, une section levait le voile sur l'envers du décor, en découvrant les défis de l'approvisionnement en vivres, les prouesses gustatives réalisées quotidiennement par une armée de cuisiniers hors pair, mais aussi les hautes traditions du service en mer et la confection de menus d'exception.

Plus de 400 prêts exceptionnels (arts de la table créés par les plus grandes manufactures françaises, affiches, maquettes, menus, uniformes, mobilier...), ainsi que des photographies et films d'époque venaient ponctuer compléter l'évocation de cet univers hors du commun, où la salle à manger se transforme en véritable « théâtre gastronomique ».



Exposition *Anthropocène : au cœur du paysage portuaire de Dunkerque*

Du 26 septembre au 8 janvier 2023 - Petite galerie
Conception : Vincent Jendly - Réalisation : Musée portuaire

Le musée s'est engagé dans une démarche de partenariat avec le Château Coquelle et le Centre culturel suisse pour co-produire l'exposition du photographe suisse Vincent Jendly.

Vincent Jendly a mené un travail photographique qui l'a conduit dans des grands ports maritimes et sur des cargos de la marine marchande. Il découvre le port de Dunkerque en 2017 et c'est le coup de foudre : plus qu'ailleurs, la beauté brute des installations, les matières et la noirceur de ce port historiquement dédié au charbon et au fer le subjuguent. Il entame ensuite une résidence au Château Coquelle et crée une série photographique dédiée à ce port qu'il aime plus que les autres, et aux gens qui y travaillent.

Le port de Dunkerque, 1er port français de minerais de charbon rassemblant un patchwork d'usines et de terminaux industriels apparaît sur les photographies de l'artiste comme une évocation des forges du dieu Vulcain, mais aussi comme un assemblage de tuyaux, de cheminées et de pipelines proche d'un univers futuriste. Une singularité encore amplifiée par l'inaccessibilité des ports, totalement fermés au public et dont les images ne circulent plus comme par le passé.

Cependant, le choix du noir et blanc rompt avec l'imagerie rougeoyante de la forge et des films de science-fiction. Pour le photographe, utiliser le noir et blanc permet de se concentrer sur les minerais et les textures propres au port de Dunkerque de façon à pénétrer son cœur le plus profond, sans la distraction de la couleur. Les gros plans sur les matériaux rendent encore plus palpables les activités humaines d'exploitation et de transformation des matières premières.

La présentation de ce travail photographique puissant et inédit nous interrogeait donc sur notre rapport aux paysages et sur la puissance de l'impact humain sur notre planète. Vincent Jendly nous plongeait dans des visions qui suggèrent un effondrement imminent mais il éclaire aussi ce travail avec des portraits lumineux d'actrices et d'acteurs du port, dans une approche profondément humaine.

Cette exposition a été réalisée grâce au concours du Centre culturel suisse : On Tour à Dunkerque (18-26.10.2022) et était déclinée en deux volets distincts, l'un au Château Coquelle, l'autre au Musée portuaire. Cette exposition entrait également dans le cadre de la programmation, en novembre 2022, du Festival franco-suisse porté par le Centre culturel suisse et le Frac Grand Large à Dunkerque.



PÔLE TECHNIQUE, SÉCURITÉ ET ENTRETIEN

Le pôle est chargé d'assurer l'entretien général et la maintenance du musée ainsi que du patrimoine flottant, en coordination avec les services de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), propriétaire du bâtiment et des bateaux. Il participe également à l'élaboration, aux montages et démontages des diverses expositions. En liaison avec le service de la conservation, il contribue à l'aménagement des réserves muséales ainsi qu'aux déplacements et convoiements des œuvres et objets patrimoniaux.

Le pôle gère également les relations avec de nombreux fournisseurs et prestataires de services du musée (étude de prix, établissement des bons de commandes, suivi des relations avec les fournisseurs, coordination du travail des sous-traitants, etc.). Il assure en outre un suivi des contrats d'entretien avec la Communauté urbaine de Dunkerque.

Sous sa responsabilité et son contrôle, un plan de sécurité et de sûreté (système de sécurité incendie et intrusion) est mis en place pour le musée et ses différentes entités : bateaux, phare, atelier et réserve du Risban. Enfin, il veille à la mise en œuvre des différents contrats de maintenance et au suivi par les bureaux de contrôle, afin de proposer des installations en parfait état de fonctionnement.

TECHNIQUE ET MAINTENANCE

• MUSÉE

L'entretien courant, comprenant notamment la maintenance complète des espaces muséographiques ainsi que celle des divers espaces publics et non publics, a été effectué sur l'ensemble du musée.

Par ailleurs, l'équipe technique a été sollicitée pour le montage et la réalisation de l'exposition temporaire *Le jouet qui fait pop*, de l'exposition anniversaire des 30 ans *À la table des géants* et de l'exposition photographique *Anthropocène, au cœur du paysage portuaire de Dunkerque* de Vincent Jendly : l'intégralité des travaux de menuiserie, la confection des différentes vitrines et des cimaises ont été réalisés en interne ainsi que la mise en place de l'ensemble des éclairages muséographiques. L'équipe s'est mobilisée afin de présenter au public des expositions conçues à la fois avec rigueur et exigence de qualité.

Le pôle a également été très actif pour la préparation des festivités des 30 ans du musée, assurant le suivi et la préparation logistique ainsi que la mise en œuvre technique de l'ensemble des manifestations.

Quelques évolutions et interventions particulières sont à signaler en 2022 :

- depuis le début de l'année 2022, le musée fait appel à la Régie de quartier de Grande-Synthe, structure d'insertion facilitant le retour à l'emploi, pour contribuer à l'entretien et au nettoyage des différents espaces ;
- après plusieurs années d'interruption, l'entretien et le nettoyage de l'ensemble des vitres et verrières du musée a repris et a été assuré par la société Vitropropre ;
- la menuiserie Depitre a procédé à la remise en état de la porte cochère se trouvant en façade côté quai, les deux autres portes cochères se trouvant rue du Gouvernement devant être restaurées en 2023 ;
- les entreprises Lys Toiture et Hexactus sont intervenues en toiture pour le colmatage de différentes fuites ainsi que le nettoyage des toitures et des chéneaux ;
- à la suite de la vérification périodique de nos installations électriques par le Bureau Veritas, l'armoire électrique du 3^e étage (administration), vétuste, a été remplacée par l'entreprise Ecotelec ;
- la CUD a fait appel à l'entreprise Qualiconsult pour effectuer un diagnostic amiante et plomb sur l'ensemble du musée ainsi qu'à l'atelier du patrimoine ;
- l'entreprise Réseau Jade a procédé au remplacement des lignes de vie se trouvant en toiture du musée, pour assurer la mise en sécurité des travailleurs ;
- le pôle a assuré la mise en place sur le parvis des anciens mâts de pavoisement récupérés auprès de la Chambre de commerce et d'industrie avant sa démolition, grâce au soutien des entreprises S3D et ETNB ;
- le conteneur se trouvant devant le musée a été rénové et sert aujourd'hui de point d'accueil pour la visite des bateaux.



• Réaménagement des réserves muséales

À la suite du projet de réaménagement des réserves, le service technique poursuit, en lien avec le service conservation, la modification et le remplacement du mobilier et des racks de rangement. La mise en place prochaine de nouveaux rayonnages de type cantilevers permettra notamment un meilleur stockage et une meilleure conservation de la collection de maquettes.

• Système intrusion et télésurveillance

Un audit a été réalisé par l'entreprise Gorrion ASSI à la suite de nombreux dysfonctionnements sur le système intrusion et télésurveillance. Après une étude et une analyse complète du matériel, l'entreprise a procédé au remplacement de la centrale et de différents appareillages électroniques qui ont permis de retrouver un système fiable et stable. À la suite de ces interventions, un contrat de maintenance a été mis en place avec Gorrion ASSI pour répondre rapidement à tout éventuel dysfonctionnement.

• Contrôles et maintenance

Pour le musée, les bureaux de contrôle et de maintenance suivants ont été reçus :

- le Bureau Veritas, pour le contrôle des installations électriques et du système de sécurité incendie, ainsi que pour l'ensemble des ascenseurs du site ;
- la société ERYMA, pour la maintenance du système de sécurité incendie ;
- la société LST Leboulanger Sécurité pour la vérification des extincteurs ;
- les sociétés Thyssen et Portland pour le contrôle et la maintenance des rideaux métalliques ;
- la société Schindler pour la maintenance des ascenseurs.

• Informatique

Mise en place du serveur de stockage en réseau (NAS)

Le NAS permet le travail collaboratif pour centraliser les documents et accroît la fiabilité des données (redondance sur 5 disques). Sa mise en place s'est accompagnée des créations d'une arborescence (comptes individuel et ressources partagées), de comptes utilisateurs et de groupes pour la gestion des autorisations.

Réseau filaire

Le réseau filaire a été revu pour centraliser les dispositifs du réseau local (LAN), assurer une meilleure gestion et une performance accrue.

Mise en place du réseau privé virtuel (VPN) pour le télétravail

La crise sanitaire a entraîné le développement de l'usage du télétravail. Dès lors, la direction a souhaité mettre en place un dispositif d'accès à distance aux ressources numériques du musée, ce qui est désormais pleinement opérationnel.

Développement du réseau WIFI

Des bornes WIFI ont été ajoutées dans les réserves muséales pour permettre la mise en place de capteurs hygrothermiques avec transmission automatique des données.

Déploiement de 19 PC portables (11/2022)

Remplacement de la quasi-totalité du parc informatique ultra obsolète. Passage de Macintosh à Windows, pour une meilleure compatibilité et usage collaboratif. Le parc informatique devient homogène réduisant considérablement les problèmes de versions, incompatibilités en interne et externe.

Sauvegarde externalisée

Pour sécuriser le système et fiabiliser la protection de l'ensemble des données numériques de l'établissement, une sauvegarde externe du NAS est effectuée chaque jour, depuis mi-novembre 2022, auprès d'un data center de notre prestataire Sinergence.

Charte informatique et RGPD (règlement général de la protection des données)

Le musée met en œuvre un système d'information et de communication dont l'utilisation fait nécessairement peser un risque pour son fonctionnement, sa sécurité et son intégrité, mais également pour les données (à caractère personnel ou non, sensibles ou non) qui sont traitées dans le cadre de l'activité de l'établissement.

Aussi, dans un but de transparence à l'égard des utilisateurs, de promotion d'une utilisation loyale, responsable et sécurisée du système d'information et des équipements informatiques, une charte pose désormais les règles relatives à l'utilisation de ces ressources.

Cette charte a notamment pour objectifs :

- de définir les conditions d'accès aux moyens informatiques et aux ressources extérieures via les outils de communication du musée portuaire et de fixer les règles d'utilisation afférentes ;
- de sensibiliser les utilisateurs aux risques liés à la sécurité informatique en matière de libertés et de vie privée, notamment à travers les traitements de données à caractère personnel qu'ils sont amenés à effectuer. Ces risques imposent le respect de certaines règles de sécurité et de bonne conduite ;
- d'informer les utilisateurs au sujet des usages permis des moyens informatiques mis à leur disposition, des règles de sécurité en vigueur, des mesures de contrôle prises par le musée et des sanctions éventuellement encourues par les utilisateurs ;
- de formaliser les règles générales de sécurité que les utilisateurs s'engagent à respecter, en contrepartie de la mise à disposition du système d'information et des équipements informatiques, et ainsi de déterminer les droits et devoirs des utilisateurs.

Ces règles s'inscrivent dans une démarche responsable afin de protéger d'une part le patrimoine informationnel et l'image de marque du Musée portuaire, et d'autre part les libertés et la vie privée des utilisateurs au sein de l'établissement et des tiers liés à l'établissement (prestataires externes, partenaires, etc.). Enfin, conformément à l'article 37 et suivants du règlement général sur la protection des données (RGPD), le responsable du système d'information et de communication est également désigné « délégué à la protection des données ».

• Atelier et réserve du Risban

L'équipe dédiée à la maintenance et à la préservation du patrimoine naval a accueilli cette année un nouvel agent technique spécialisé en menuiserie et ébénisterie. Ses connaissances techniques renforcent à la fois l'efficacité de travail et la qualité des réalisations internes.

Au regard des enjeux majeurs de préservation et de maintenance liés au patrimoine naval, le musée a procédé à une importante remise à niveau du parc de machines-outils en faisant l'acquisition de trois nouvelles machines à bois performantes : une mortaiseuse à mèche, une raboteuse-dégauchisseuse et un tour à bois. L'entreprise JCI a procédé à une maintenance complète de l'ensemble des machines-outils afin que l'équipe travaille en toute sécurité, avec un équipement en parfait état de fonctionnement.

L'entreprise Réseau Jade a mis en place une nouvelle ligne de vie en toiture pour la sécurisation des travailleurs devant intervenir en hauteur.

Pour l'atelier et la réserve, l'équipe a reçu les bureaux de contrôle et de maintenance suivants :

- la société ISOGARD pour le système de désenfumage en cas d'incendie et pour l'ensemble des extincteurs présents sur site ;
- la société SOCOTEC pour les vérifications électrique, gaz et portail automatique ;
- la société ERYMA pour le contrôle et la maintenance du système de sécurité incendie ;
- la société DEKRA pour la maintenance et le contrôle des machines-outils et des appareils de lavage.



• PATRIMOINE NAVAL

Le musée assure la gestion, la maintenance et la valorisation d'un ensemble exceptionnel de sept bateaux, dont quatre à flot. Parmi ceux-ci, trois navires sont visitables et amarrés au quai de la Citadelle, face au musée.

• Péniche *Gilde*

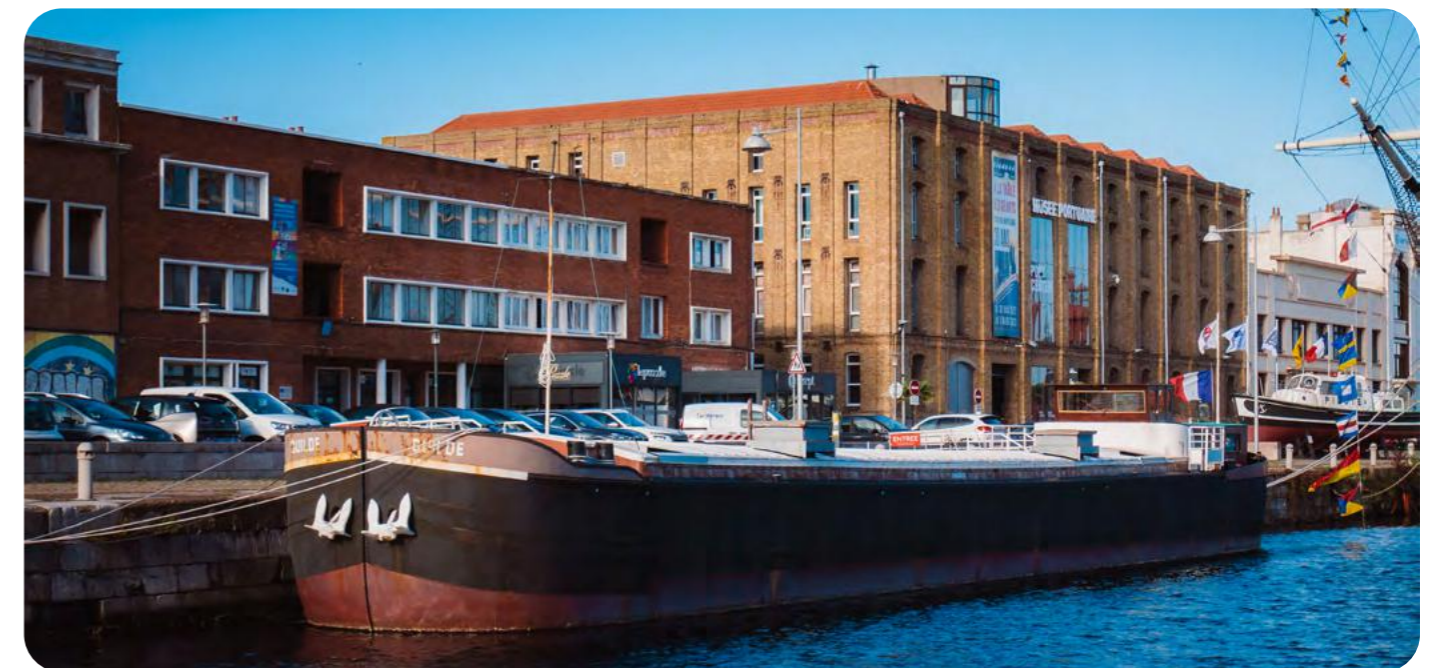
Bateau mis à disposition par la CUD depuis le 1er juin 2003, date de son ouverture au public. Péniche au « gabarit Freycinet » construite en 1929 à Sotteville-lès-Rouen. Liée à l'histoire du transport fluvial du nord de la France, la péniche *Gilde* est d'abord un témoin de l'activité commerciale du port, interface entre la mer et la terre. Les aménagements muséographiques développés à bord retracent l'histoire de la navigation fluviale dans la région et permettent au public de mesurer l'importance des liens entre un port maritime, son hinterland et les principales voies de navigation vers les grands centres de distribution ou de commercialisation des marchandises, en France ou dans les pays frontaliers.

L'entretien courant est effectué par le pôle à la fois sur les extérieurs et sur la partie muséographique. Des travaux de menuiserie et de lasurage ont été réalisés sur l'ensemble de la marquise et le poste de pilotage par la société ByCarl et l'entreprise Concept D'éco Peinture. Les deux portes de la timonerie ont été remplacées et refaites en intégralité par le service technique. Une pompe de relevage défectueuse, qui permet l'évacuation des eaux de pluie stagnantes sous les escaliers d'accès à la partie muséographique, a été remplacée.

La création d'un nouveau grand pavois, dédié à la valorisation des entreprises mécènes du musée, ainsi que la mise en place du pavillon national, ont été effectuées en interne.

Pour la péniche, l'équipe a reçu les bureaux de contrôle et de maintenance suivants :

- le Bureau Veritas pour le contrôle des installations électriques et du système de sécurité incendie ;
- la société ERYMA pour la maintenance du système de sécurité incendie ;
- la société LST Leboulanger Sécurité pour le contrôle des extincteurs.



- **Bateau-feu Sandettié (classé au titre des monuments historiques depuis le 17 mars 1997)**

Bateau-feu construit par les Forges et chantiers de la Méditerranée sur le site de Gravelle-Sainte-Honorine (Le Havre) en 1947. Retiré du service des Phares et Balises en 1989, sa mise à disposition par la CUD est effective depuis le 1er août 2006, date à laquelle il est ouvert à la visite. Il permet au public d'appréhender les dangers de la navigation liés aux natures des sols sous-marins, sur et à proximité du plateau continental, justifiant la conception et l'organisation d'un système de repérage et d'un code international de signalisation des dangers en mer et à proximité des ports.



L'entretien régulier est mis en place par le pôle, avec des travaux de menuiserie, de peinture et de chaudronnerie sur l'ensemble du navire. Une réfection des pare-battages a été effectuée par l'entreprise Calser à la suite de la tempête Eunice du mois de février. Le Sandettié a été intégralement nettoyé à la lance à haute pression et des essais sur les pompes de relevage ont eu lieu régulièrement afin de pallier d'éventuelles voies d'eau. Le mât présentant le pavillon national a subi une réfection et le drapeau a été mis en place.

Les entreprises Bycarl et Concept D'éco Peinture ont procédé à la restauration de la timonerie par un nettoyage, un ponçage et la pose d'une lasure de finition. Enfin, l'entreprise EVT a effectué une maintenance complète du gréement.

Pour le bateau-feu, l'équipe a reçu les bureaux de contrôle et de maintenance suivants :

- le Bureau Veritas pour le contrôle des installations électriques et du système incendie ;
- la société ERYMA pour la maintenance du système incendie ;
- la société LST Leblouanger Sécurité pour le contrôle des extincteurs.

État sanitaire et structurel

À la suite d'infiltrations d'eaux pluviales sur le rouf et le pont principal, l'équipe technique a procédé au démontage des faux plafonds de la cuisine, du réfectoire de l'équipage et également d'une partie du plafond du carré des matelots. Ce démontage a permis de constater de nombreux points de corrosion des structures et superstructures. L'ensemble des cloisons du carré des matelots est atteint également par l'humidité qui favorise, en outre, le développement d'un champignon lignivore, dont la nature (*Antrodia*) a été déterminée sur analyses mycologiques par l'entreprise Nonuisys. Un colmatage et des réparations provisoires ont été faites sur la tôle acier avant une intervention plus pérenne.

C'est dans l'objectif de traiter le problème des infiltrations d'eaux pluviales que le guindeau (pièce spectaculaire pesant près de 6,5 tonnes) et l'ensemble des lames de pont au pourtour de celui-ci ont été déposés, afin de mettre à nu le pont acier et de déterminer les travaux de chaudronnerie et d'étanchéification nécessaires. Quelques dégradations sont constatées sur l'ensemble du pont acier et plus particulièrement au niveau des puits aux chaînes. Les lames de pont étaient fortement abîmées, partiellement pourries et gorgées d'eau, avec présence également d'un champignon lignivore.



Le guindeau, qui a été déposé par grutage, se trouve actuellement à l'atelier du Risban dans l'attente de sa restauration. Les lames de pont seront progressivement à remplacer, à la suite de travaux de chaudronnerie et de peinture sur le pont acier.



Afin de pallier la forte présence d'humidité, à l'avant du navire, dans les espaces touchés par les infiltrations, des déshumidificateurs ont été mis en place. Les appareils sont en partie prêtés par la CUD et en partie acquis par le musée, qui constitue progressivement un parc de déshumidificateurs industriels pour les navires. En outre, des thermo-hygromètres permettant un suivi quotidien des conditions de température et d'humidité ont été installés sur le navire.

Le pôle a accompagné l'ingénieur Romain Bécart, de l'entreprise Naval Projects, qui a réalisé une expertise du bateau-feu *Sandettié*. L'inspection s'est limitée à la structure principale de la coque et l'objectif était de définir les travaux à réaliser pour un maintien à flot. Cette inspection permettra de prioriser les travaux à mener aussi bien sur place à quai que lors du prochain carénage. L'entreprise Naval Projects était accompagnée par le Chantier naval Bernard qui a, pour sa part, examiné les parties bois du navire, et préconisé les réparations et remises à niveau nécessaires.

• **Voilier-école *Duchesse Anne* (classé au titre des monuments historiques depuis le 5 novembre 1982)**

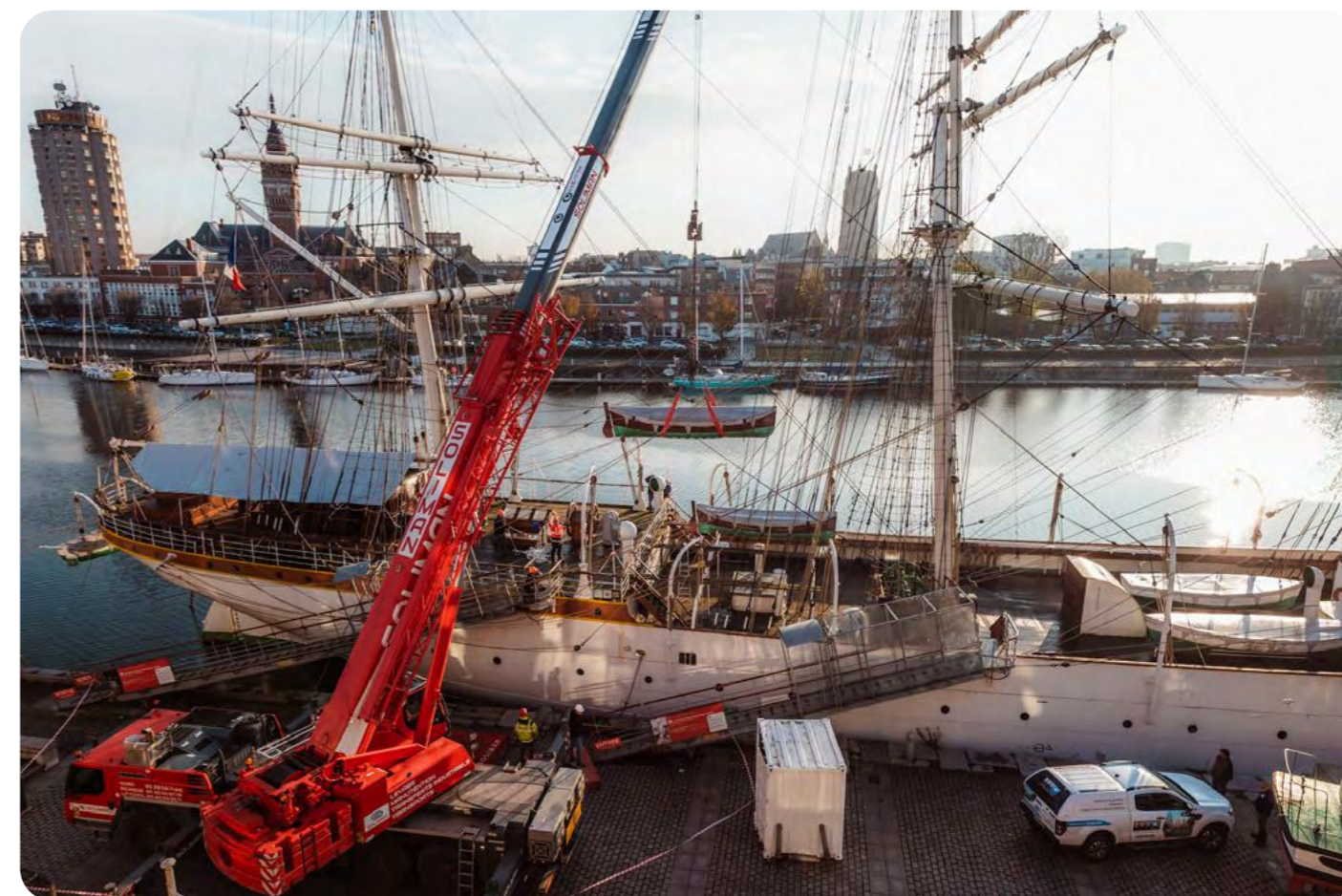
Navire propriété de la CUD, mis à disposition depuis le 1er juillet 2001. Initialement baptisé *Grossherzogin Elisabeth*, ce trois-mâts carré est sorti du chantier naval de Bremerhaven en 1901 pour assurer la formation des matelots et officiers de la marine marchande allemande. Il navigue régulièrement de 1901 à 1932 et est équipé pour accueillir à son bord quelque 180 à 200 marins professionnels. Remis à la France au titre des dommages de guerre en 1946, il est aujourd'hui le plus grand voilier visitable de France et dernier trois-mâts carré conservé dans l'Hexagone. Il est aussi le premier navire français à avoir bénéficié d'une protection de l'État avec son classement au titre des monuments historiques dès 1982.

L'entretien régulier est réalisé par le pôle sur l'ensemble du navire *Duchesse Anne* et comprend notamment les travaux de nettoyage, de piquage, de traitement de la corrosion, de peinture des extérieurs et des intérieurs du navire. L'ensemble des laitons, cuivres, taquets de plats-bords, lanternes et râteliers de manœuvre, ont également été entretenus par l'équipe technique.

Un nettoyage et rangement des locaux techniques a été organisé afin de faire un tri complet des stocks. Il en est de même pour la cambuse afin que celle-ci puisse être restaurée intégralement. Le compas se trouvant à l'arrière de la salle des cartes a également été restauré et remis en place. L'équipe a rénové quatre tables et huit bancs du deuxième entrepont.

L'annexe (canot) se trouvant à la poupe du navire a été remise en place après restauration en interne, en bénéficiant de la grue de l'entreprise EVT qui était présente pour la maintenance des gréements. Deux autres annexes ont été déposées par grutage par l'entreprise Soliman et amenées à l'atelier du Risban afin d'être entièrement restaurées.

L'entreprise Réseau Jade a mis en place huit becs dégueuloir en sortie des dalots d'évacuation des eaux situés sur le pourtour de la coque afin d'écarter les écoulements et d'éviter les traces et la corrosion sur la coque.



Les entreprises Bycarl et Concept D'éco Peinture sont intervenues sur la salle des cartes afin d'effectuer un nettoyage complet, un ponçage, et la pose d'une lasure.

Enfin, l'équipe technique a organisé une session de bénévolat pour les personnes désirant intervenir ponctuellement ou régulièrement sur l'entretien et la restauration de notre patrimoine flottant. Cette première intervention a permis la restauration des six portes se trouvant sous le gaillard d'avant.

Pour le voilier, l'équipe a reçu les bureaux de contrôle et de maintenance suivants :

- le Bureau Veritas pour le contrôle des installations électriques et incendie ;
- la société ERYMAG pour la maintenance du système incendie ;
- la société LST Leboulanger Sécurité pour le contrôle des extincteurs.

État sanitaire et structurel

À la suite des nombreuses infiltrations sur la dunette arrière impliquant d'importantes dégradations sur les menuiseries et mobiliers intérieurs et, en accord avec le service de la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC, de nombreuses interventions ont eu lieu dans le salon du capitaine, dans les salles contiguës et dans la coursive des officiers.

En premier lieu et pour limiter les infiltrations, un grand taud (bâche de protection) a été réalisé par la Société Dunkerquoise et mis en place sur la dunette arrière. Le service technique a ensuite procédé au démontage de l'ensemble du mobilier (sièges pivotants, table, buffet) afin que la menuiserie Depitre puisse démonter une partie des boiseries (murs et plafonds) touchées par les infiltrations et par le développement d'un champignon lignivore (conioflore des caves). Un cloisonnement provisoire a été conçu en interne pour maintenir l'arrière du navire accessible aux visiteurs.

Ce démontage a confirmé d'importants désordres sanitaires et structurels. La structure métallique présente une forte corrosion, notamment sur le pourtour des claires-voies. De multiples trous à travers le pont acier ont été découverts, provenant vraisemblablement des anciens goujons qui fixaient les lames de ponts sur la tôle en acier.

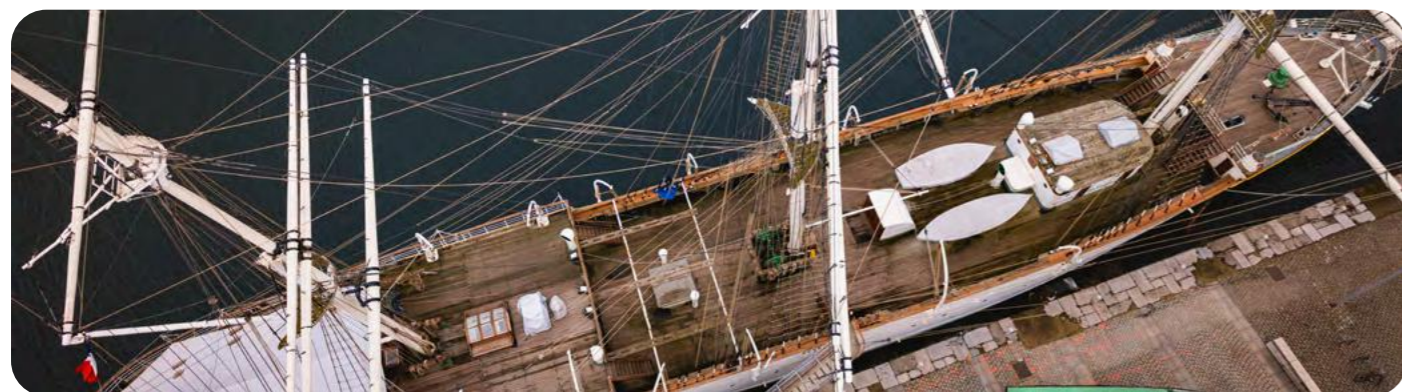
Afin de limiter les infiltrations au maximum, l'entreprise Damen est intervenue pour colmater les trous découverts sur le pont en acier par la pose d'un produit bi-composant. La société Calser a ensuite étanchéifié l'encadrement et la semelle de la claire-voie du salon du capitaine par la pose d'un joint pompe.

L'équipe technique a procédé à la dépose et au remplacement de nombreuses lames de pont sur la dunette, incluant un traitement du pont en acier.

Pour accélérer l'assainissement des espaces et favoriser une stabilité hygrométrique, une série de déshumidificateurs a été mise en place (prêts de la CUD et achats du musée). En complément, des thermo-hygromètres permettant un suivi quotidien des conditions de température et d'humidité ont été installés sur le navire.

Le pôle a accompagné l'ingénieur Romain Bécart, de l'entreprise Naval Projects, qui a réalisé une expertise du voilier *Duchesse Anne*. L'inspection de la structure de coque s'est déroulée du 3 au 6 octobre 2022. En complément de Naval Projects, une équipe de trois personnes du Chantier naval Bernard a été mobilisée pour réaliser l'inspection des parties bois. L'objectif était de définir les travaux à réaliser sur les structures et superstructures pour le maintien à flot de la coque et de préconiser les réparations et remises à niveau nécessaires aussi bien à flot que lors du prochain carénage.

Il convient enfin de souligner que face aux désordres constatés sur les deux navires classés au titre des monuments historiques *Sandettié* et *Duchesse Anne*, un comité de pilotage réunissant des représentants de la DRAC, de la CUD et du Musée maritime et portuaire s'est constitué courant 2022, afin d'élaborer la stratégie pluriannuelle de restauration du bateau-feu et du voilier, s'agissant à la fois des mesures d'urgence et de la programmation des prochains travaux, à quai et en cale sèche.



• Vedette de pilotage *Pilotine I*

Donnée au Musée portuaire en 1994 par le Syndicat des pilotes de Dunkerque, elle est inscrite à l'inventaire du musée depuis le 10 mars 1997 sous le n° 997.1. Elle a été construite en 1965 par le chantier Keith Nelson & Company Limited, à Bembridge (île de Wight) pour le compte du Syndicat des pilotes de Dunkerque auquel elle a été livrée en 1966. Elle a navigué de 1966 à 1993.

La *Pilotine* a fait l'objet en 2020 d'un travail d'analyse exhaustif commandé auprès d'un expert en construction navale bois et composite qui intervient aussi pour les navires protégés au titre des monuments historiques. L'ensemble de la démarche a été validé par la commission scientifique régionale compétente en matière de restauration. Le bateau a ainsi été dépollué et désamianté en avril 2021. Un premier démontage et nettoyage de l'intérieur de la cabine a été effectué.

L'état global de la *Pilotine* est aujourd'hui plus que préoccupant. Les conditions de son exposition (à sec, non abritée) ont conduit à une dégradation différenciée des matériaux selon leur nature : synthétique pour la coque ; minérale pour les moteurs et l'accastillage métalliques ; végétale pour le bois et les panneaux du pont, des roufs et des emménagements. Ce sont les parties en bois qui sont l'objet des dégradations les plus importantes.

Malgré les opérations régulières d'entretien, les travaux à effectuer d'urgence dépassent les capacités d'intervention de l'équipe technique. De ce fait, le musée a fait appel aux Chantier naval Bernard pour élaborer une proposition de restauration et fait appel à un expert pour conduire une mission technique de définition du cahier des charges et d'analyse du devis. Cette restauration, soumise en 2023 à l'examen de la commission scientifique régionale des restaurations de la DRAC, aura pour but non seulement d'arrêter les dégradations mais également de redonner une deuxième vie à ce bateau étroitement lié à l'histoire du port de Dunkerque.



PÔLE ADMINISTRATIF

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Depuis le début de l'année 2022, l'organigramme du musée a été réorganisé en cinq grands pôles d'activité : administration ; patrimoine et recherche ; publics ; technique, sécurité et entretien ; développement, communication et mécénat. Le pôle administratif regroupe ainsi l'assistante de direction et le service comptabilité et ressources humaines.

• Évolutions administratives

La transformation du poste de secrétaire en assistante de direction, en début d'année, poursuivait l'objectif de structurer l'organisation administrative en accompagnant au quotidien le directeur-conservateur dans ses missions et principaux aspects de son travail : optimisation des agendas, rédaction des comptes rendus des comités de direction, ou encore organisation des relations avec, notamment, les cadres responsables des différents pôles. Aux côtés du président, du directeur-conservateur et du responsable du pôle développement, l'assistante de direction contribue également à l'essor du Club des entreprises mécènes du musée, en assurant le suivi régulier des relations avec les membres et le renouvellement ou la mise en place des conventions de mécénat.

L'un des objectifs de l'année 2022 a été de refondre ou, si nécessaire, de créer les documents administratifs nécessaires au bon fonctionnement des divers services du musée. Plus d'une vingtaine de procédures ont ainsi été revues, corrigées et actualisées, parmi lesquelles figurent : les bons de commande, les frais et ordres de mission, les bons de réservation, les fiches de liaison (qui permettent la circulation de l'information entre services) et divers contrats ou conventions (conventions de mécénat, contrat de droits d'utilisation de l'iconothèque, conventions d'accueil des centres de loisirs des communes du territoire communautaire, conventions de dépôt-vente, etc.).

Le service a également créé de nombreux documents administratifs qui n'existaient pas jusqu'à présent, comme par exemple : les contrats de location des espaces, les conditions de vente et d'utilisation de l'iconothèque-documentation, les conventions de partenariat de type sponsoring (mis en place avec l'entreprise Lesieur notamment, soutien financier de l'exposition À la table des géants), les autorisations de conduite de véhicules pour l'équipe technique, les formulaires de bénévolat qui nous permettront de mieux valoriser l'implication des volontaires, les conventions d'accueil des scolaires ou des centres de loisirs des communes hors territoire communautaire, les rapports d'incident, la charte d'utilisation du téléphone portable professionnel ou encore les fiches de prise en charge de matériels professionnels.

Sur l'année, quatre notes de service ont été produites puis diffusées à l'ensemble du personnel. Celles-ci portaient sur le nommage des fichiers et documents numériques - essentiel pour la parfaite structuration et l'utilisation par les salariés du serveur de stockage en réseau (NAS) déployé au musée -, sur le remplissage et la transmission des bons de commande, sur le fonctionnement des astreintes de sécurité et de sûreté du pôle technique, et enfin sur l'organisation des services d'action culturelle et des réservations.

• Gestion de l'association

Au niveau administratif, le président, le directeur-conservateur et l'assistante de direction ont engagé la refonte ou la création des documents liés à la vie associative : révision de la présentation des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales, conception des formulaires des délibérations, production de notes d'accompagnement des ordres du jour. L'année 2023 devra poursuivre ce chantier tout en engageant celui du traitement des archives administratives.

Un important travail de recensement des conventions qui lient le musée à d'autres organismes a également été effectué. Le musée est, ou était, en effet lié par de nombreuses conventions permettant notamment l'accès à tarif réduit à nos sites. L'une des difficultés était celle du bon suivi de ces conventions, parfois très anciennes, de leur pertinence actuelle (conventions tombées en désuétude ou sous-utilisées) et, plus particulièrement, de leur conformité réglementaire avec les tarifs validés annuellement par le conseil d'administration. À ce titre, des tarifs réduits datant de l'époque où avait été signée telle ou telle convention n'étaient plus valables, ou ne concordaient avec aucune offre qui aurait été préalablement adoptée en conseil d'administration. De ce fait et à l'issue d'un recensement exhaustif, certaines conventions ont été revues et d'autres résiliées.

• Transformation numérique

Les impacts de la crise sanitaire ayant encore été fortement ressentis en 2022, il a été décidé par la direction de faciliter l'option du télétravail avec le renouvellement complet du parc informatique, maintenant composé d'ordinateurs portables et de stations d'accueil. Il s'agissait aussi d'un fort enjeu d'efficacité au travail, les appareils utilisés jusqu'en 2022 ayant pour beaucoup atteint un état avancé d'obsolescence.

La finalisation de la mise en œuvre du réseau interne (NAS), permettant le partage des fichiers à distance via un VPN, a également favorisé la possibilité du télétravail en fournissant un accès nomade à l'ensemble des ressources numériques du musée, notamment aux espaces individuels de travail. Le renouvellement du parc a entraîné la création d'une charte informatique, de règles d'utilisation et d'une fiche de prise en charge du matériel, qui ont été remis à l'ensemble des salariés concernés (25 personnes).

La numérisation et la dématérialisation des documents administratifs a ainsi été largement engagée en 2022, renouvelant profondément les habitudes de travail et rendant plus agile l'organisation interne des services comme leur fonctionnement quotidien.

• Vie sociale

Dans le cadre des évolutions annuelles de la convention collective nationale ÉCLAT, l'administration a rendu accessible ou transmis directement à l'ensemble du personnel les principaux avenants qui ne l'avaient pas encore été précédemment (notamment l'avenant n° 182 du 1er octobre 2020 relatif au système de rémunération ; l'avenant n° 189 du 6 décembre 2021 relatif à l'évolution de la rémunération du fait de l'ancienneté), ainsi que les nouveaux (avenant n° 193 du 12 avril 2022 relatif à l'évolution des minima conventionnels ; avenant n° 194 du 21 septembre 2022 relatif à la négociation salariale annuelle obligatoire et aux montants des valeurs de points).

L'assistante de direction accompagne la direction lors des réunions avec les élu(e)s du comité social et économique (CSE), en assistant aux échanges afin d'en réaliser les comptes rendus. Conformément aux dispositions de l'article L.2315-22 du code du travail, un registre CSE a été créé début 2022 : il regroupe désormais les comptes rendus sur plusieurs années et est mis à la disposition du personnel pour consultation. En collaboration avec la direction, les élu(e)s du CSE ont notamment conduit une étude et mise en concurrence de plusieurs mutuelles afin d'obtenir de meilleures garanties pour les salariés. Dans un souci d'équité, la fusion en une offre unique cadres et non-cadres a été mise en place, par le biais d'une décision unilatérale de l'employeur (DUE).

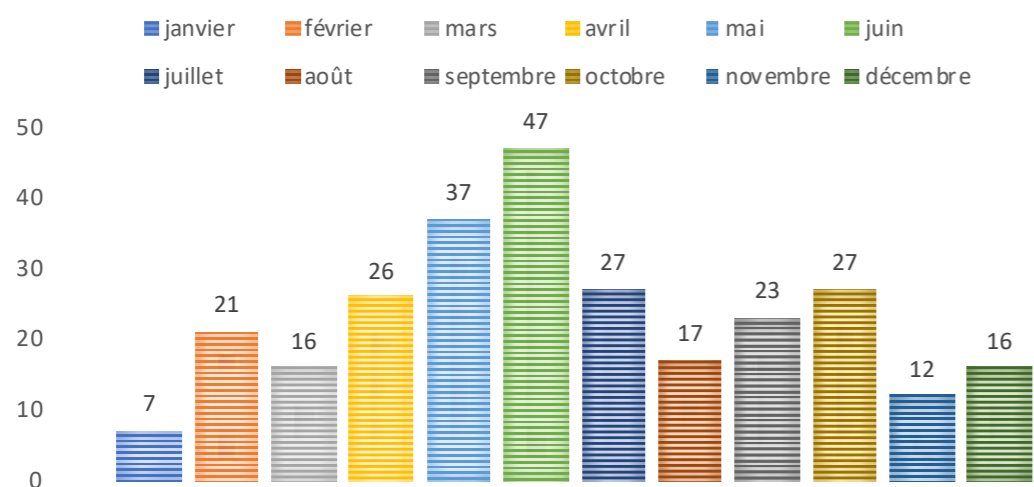
Dans la même perspective, une étude comparative sur les garanties de prévoyance dont bénéficient les salariés a été menée par le pôle administratif, également chargé du suivi des dossiers relatifs aux médailles d'honneur du travail.

Enfin, tout au long de l'année et plus particulièrement durant la période des festivités des 30 ans du musée, le pôle administratif s'est également mobilisé pour contribuer aux activités événementielles en assurant l'accueil de visiteurs et d'invités, en participant à la surveillance des espaces et en organisant la partie restauration pour les bénévoles, les intervenants et les artistes présents durant les célébrations.

SERVICE COMPTABILITÉ

• Comptabilité clients

L'assistante comptable assure la gestion des transactions effectuées avec les clients : en 2022, la facturation, l'enregistrement des opérations comptables et le suivi des règlements a été effectué pour les 276 factures émises.

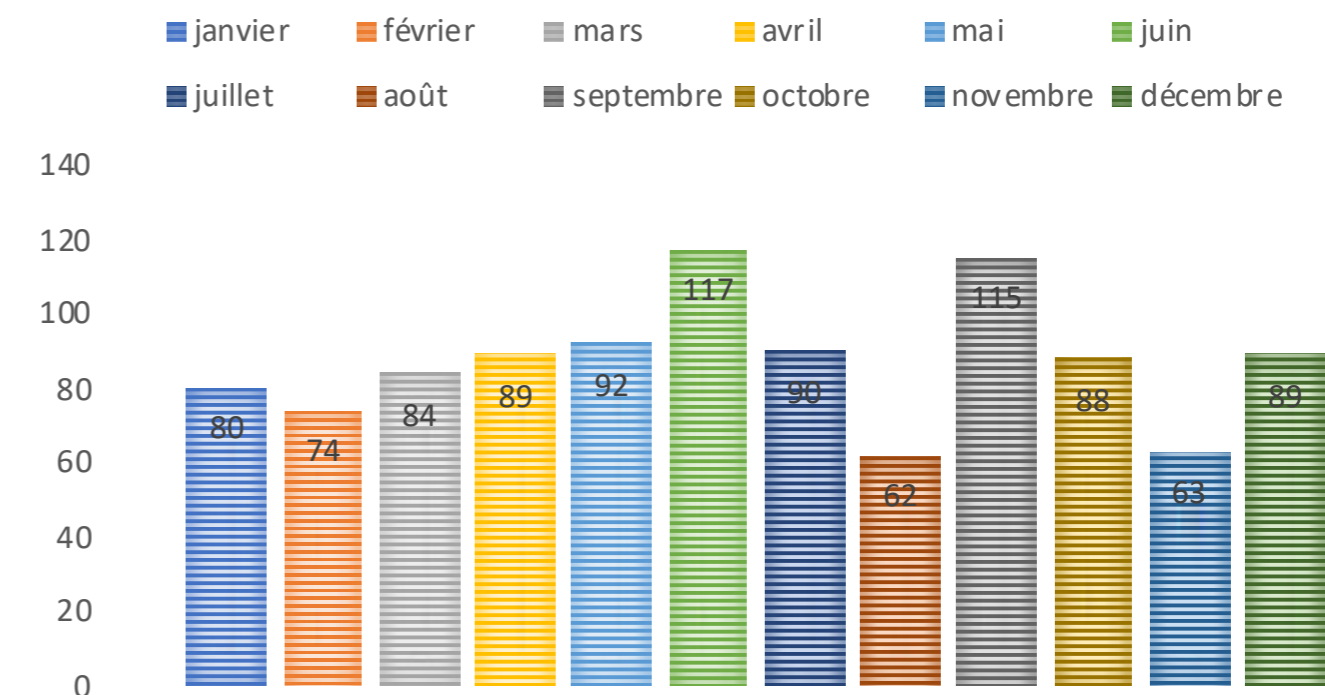


Bilan 2022 de la facturation clients

• Comptabilité fournisseurs

Le service prend en charge le processus de traitement des factures fournisseurs. À la suite du traitement de 710 bons de commande émis par les différents pôles du musée, les factures reçues ont été rapprochées avec les bons correspondant. Pour l'exercice comptable 2022, 1 043 factures ont été enregistrées.

Pour la mise en règlement, des échéanciers sont édités en fonction des modes de paiement : chèque, virement ou titre interbancaire de paiement (TIP).



Bilan 2022 de la facturation clients

• Écritures de banque

Le service réalise également l'enregistrement des écritures en banque. Pour l'année 2022, le nombre de saisies s'établit à 1 664 écritures qui se répartissent comme suit :

- Banque populaire : 1069 écritures ;
- Société générale : 595 écritures.

• Gestion budgétaire

Mécénat et cotisations

Les appels à règlement ont été rédigés pour les entreprises mécènes (x33), pour les communes conventionnées (x3) et pour des établissements (x2). En outre, 32 reçus fiscaux ont été établis pour les établissements soutenant financièrement ou matériellement le musée.

Subventions

Le Musée maritime et portuaire est soutenu chaque année par ses partenaires publics : Communauté urbaine de Dunkerque ; Région Hauts-de-France ; Ville de Dunkerque et ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles). Le service de la comptabilité, en liaison étroite avec la direction, a pour mission d'élaborer les dossiers de demande de subventions, généralement établis l'année précédant les attributions de subventions. Certains dossiers, liés à des actions spécifiques (expositions, événements divers, restaurations des collections, etc.) peuvent également être constitués l'année même de l'éventuelle attribution d'une subvention. Le suivi des dépenses est actualisé au fil des mois.

En 2022, huit dossiers de demande de subventions, sept comptes-rendus financiers et deux tableaux de trésorerie ont été adressés à nos financeurs.

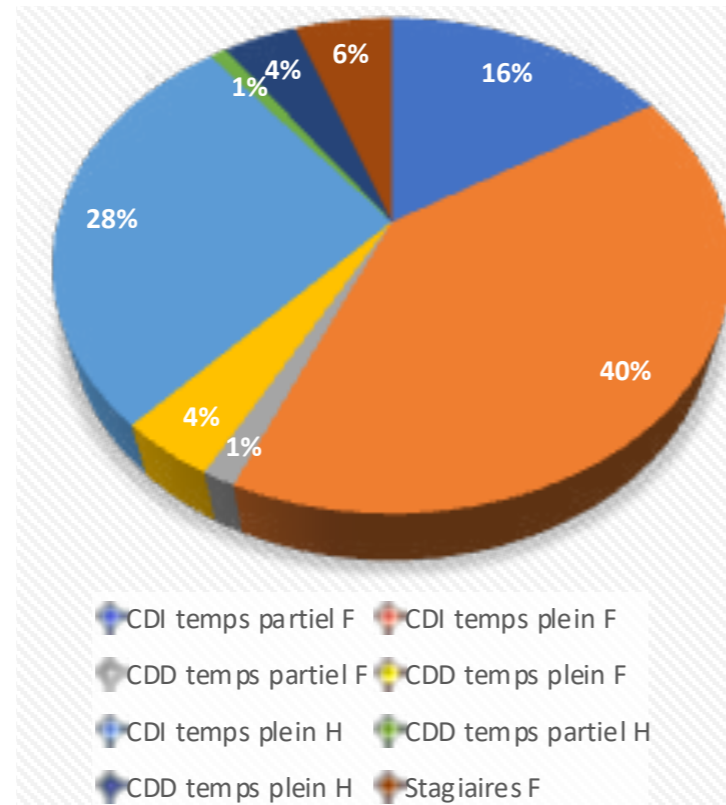
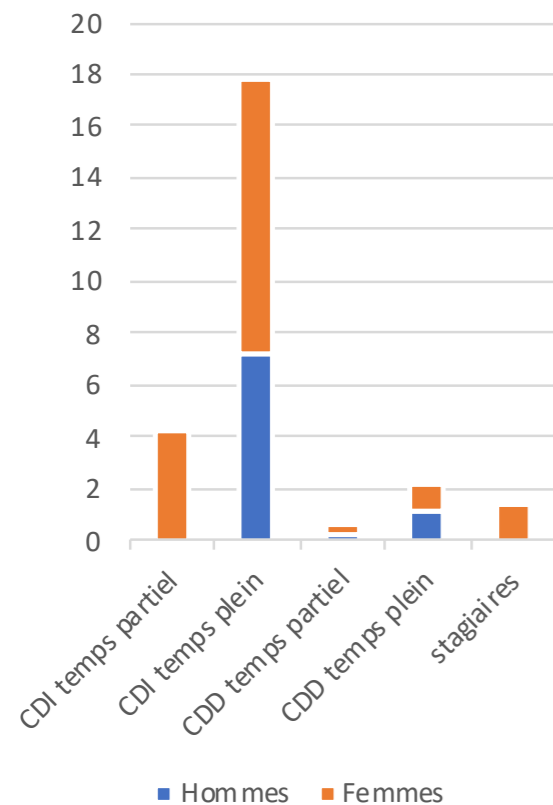
RESSOURCES HUMAINES

• Effectifs

Le pôle administratif a assuré en 2022 la gestion de 40 dossiers individuels (tous mouvements confondus de salariés en CDI et en CDD) et de 4 stagiaires de plus de deux mois, ce qui représente respectivement 24,80 ETP et 1,43 ETP, soit l'établissement de 360 bulletins de paie.

Dans le courant de l'année 2022, 12 salarié(e)s en CDD, 4 en CDI et 4 stagiaires rémunérés ont rejoint l'équipe du musée. Six personnes ont quittés les effectifs, dont une pour retraite.

Les mouvements du personnel, couplés à la modification de la grille générale de classification des emplois avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2022, de l'avenant n° 182 à la convention collective nationale ÉCLAT, ont engendré l'élaboration et la conclusion de 21 contrats de travail, de 18 avenants ainsi que la gestion de 19 dossiers de fin de contrat.



• Convention collective nationale ÉCLAT

La signature, le 1er octobre 2020, par les partenaires sociaux de l'avenant n° 182 à la convention collective ÉCLAT s'est traduit par une rénovation globale du système de rémunération et de classification des emplois. Cette évolution, partiellement effective depuis le 1er janvier 2021 avec l'augmentation du coefficient du groupe A, s'est déployée majoritairement au 1er janvier 2022 avec 7 évolutions majeures :

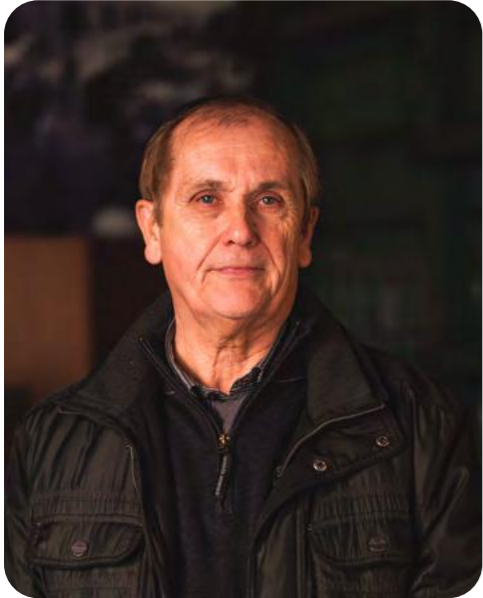
1. augmentation de 2 points du coefficient du groupe B ;
2. obtention de 2 points d'ancienneté chaque année afin de fidéliser les salariés, au lieu de 2 points de rémunération tous les 24 mois auparavant ;
3. suppression du dispositif de déroulement de carrière au profit d'une meilleure prise en compte de la maîtrise professionnelle, avec instauration d'un entretien obligatoire tous les 4 ans pouvant donner lieu à une évolution du coefficient de groupe (majoration minimum de 1 % lors du 1er entretien : deux salariés ont bénéficié de cette majoration en 2022) ;
4. reconnaissance et valorisation des situations remarquables d'emploi telles que la polycompétence verticale et horizontale, avec mise en place d'une prime en cas de plurivalence ;
5. meilleure prise en compte de la réalité des postes dans la grille de classification : création de deux nouveaux groupes ; suppression du statut d'assimilé cadre et répartition en 3 catégories socio-professionnelles, à savoir les ouvriers et employés (groupes A et B), les techniciens et agents de maîtrise (groupes C à F), les cadres (groupes G à K) ;
6. élargissement du dispositif de reconstitution de carrière pour les nouvelles embauches, avec prise en compte de l'expérience sur un emploi de nature similaire dans ou au dehors du secteur de l'économie sociale et solidaire ;
7. instauration d'une double valeur de point de rémunération et négociation pluriannuelle sur la valeur du point : le calcul est désormais réalisé avec une valeur de point dite V1 qui s'applique au coefficient minimal de branche (coefficient affecté au groupe A) et une valeur dite V2 qui s'appliquera aux points au-delà.

Au 1er janvier 2022, une première augmentation de la valeur des points est entrée en vigueur (V1 à 6,45 € et V2 à 6,37 €, contre une valeur unique de 6,32 € auparavant) puis, à compter du 1er mai 2022, une nouvelle augmentation de la valeur des points V1 à 6,61 € a été mise en œuvre, conformément à la réglementation.

Face ces évolutions importantes de la convention collective et dès son arrivée au sein de l'établissement fin 2021, le directeur-conservateur, en collaboration avec la responsable des ressources humaines, a mené une étude sur l'ensemble du personnel en examinant les postes et missions de chacun, en les rapprochant des critères conventionnels de classification des emplois (autonomie, responsabilité, technicité et relationnel), permettant ainsi de vérifier, de confirmer ou de modifier le groupe de chaque salarié.

L'ensemble du personnel a été informé de ces nouvelles mesures dès le début du mois de janvier par l'organisation d'une réunion d'information et de présentation, puis individuellement au cours d'un entretien avec la direction et remise en main propre d'un courrier annonçant les conclusions de l'étude de classification ainsi que les éventuels impacts de l'avenant n° 182 sur les contrats de travail. Par ailleurs, une fiche récapitulative individualisée détaillant l'ensemble des éléments composant le salaire a été annexée au bulletin de paie du mois de janvier. Enfin, des avenants aux contrats de travail, au nombre de 12, ont dû être rédigés à l'issue de l'étude de classification des emplois.

LES AMIS DU MUSÉE



Cette première année après crise de la Covid-19, tant attendue, a permis à l'Association des Amis du Musée maritime et portuaire de retrouver une activité pleine et entière. Les membres du Bureau de l'association, toujours motivés et créatifs, ont ainsi proposé des activités variées qui ont rencontré leur public à chaque fois.

Deux « Cafés du phare » ont été organisés autour des métiers du remorquage et de la consignation et animés par des professionnels enthousiastes. Les participants ont retrouvé avec un plaisir évident ce lieu insolite ou les conversations s'animent aussi simplement qu'au « zinc » d'un vrai café.

Quatre visites ont permis aux membres de l'association :

- de redécouvrir le port Est et Ouest sous la houlette de deux professionnels particulièrement compétents ;
- de découvrir un lieu insolite et jamais ouvert au public, la « Vigie » de Dunkerque ;
- de retrouver l'atmosphère accueillante de la « Petite Chapelle » pour se voir présenter par l'un de nos membres et historien local réputé, l'histoire des ex-voto de cette chapelle si chère aux Dunkerquois ;
- et de se faire surprendre par la nouvelle muséographie du fort des Dunes à Leffrinckoucke.

Un de nos membres, biologiste marine reconnu, a proposé une balade au cap Gris-Nez pour découvrir la faune marine de nos côtes. Un moment de découverte toujours passionnant suivi d'un repas revigorant à Audinghen.

Un autre moment magique a été le récit du naufrage du Dyck en 1933, organisé sur le *Duchesse Anne*. Il était animé par une conteuse d'histoire qui a su transporter son public au cœur du drame, comme s'ils y étaient.

Enfin, les membres de l'association ont pu bénéficier d'une visite privée de la superbe exposition *À la table des géants* et participer à un repas de fin d'année au Lycée professionnel Île Jeanty. Un bon et beau repas qui a réuni une centaine de personnes, tant le personnel du musée que les membres des Amis du Musée. C'était une occasion rêvée de découvrir la nouvelle équipe de direction du musée que son directeur-conservateur, Dorian Dallongeville, a su mettre en place au cours de l'année 2022. Une équipe dynamique et pleine d'idées, ouverte et à l'écoute, avec laquelle les membres du Bureau ont déjà pris plaisir à travailler.

Dans la continuité des années précédentes, l'association a assuré la publication de quatre journaux de notre association, *Les Nouvelles du Bord*, qui donnent toujours une large place à l'histoire maritime et portuaire de notre cité.

Les Amis du Musée ont toujours répondu présent aux appels à bénévoles lancés par le musée, pour certaines des grandes manifestations annuelles, et étaient présents également à la première opération de bénévolat d'entretien sur le *Duchesse Anne*.

Un certain motif de fierté pour les Amis du Musée a été de participer, pour la première fois, à l'acquisition d'une œuvre montrant une vue inédite du port par le peintre belge Robert Mols.

Enfin, pour conclure, l'année 2022 a permis à l'association des Amis du Musée de retrouver son niveau d'adhérents de 2019, année avant Covid-19. De plus, elle continue de bénéficier d'une situation financière saine, ce qui lui permet de regarder vers l'avenir avec sérénité.

Alain Dechesne
Président des Amis du Musée maritime et portuaire



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT	M. DOMINIQUE PAIR (MEMBRE QUALIFIÉ)
VICE-PRÉSIDENT	M. FRANCK DHERSIN, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE, EN CHARGE DE LA CULTURE
TRÉSORIER	M. PAUL LAMMIN, ÉLU À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE
TRÉSORIÈRE ADJOINTE	MME JACQUELINE GABANT, VILLE DE DUNKERQUE
SECRÉTAIRE	M. FRANCK GONSSE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NATIONAL DE LA CNTPA-CFDT (MEMBRE QUALIFIÉ)
SECRÉTAIRE ADJOINTE	MME EDITH VARET, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

MEMBRES ADMINISTRATEURS

ÉTAT	M. CÉDRIC MAGNIEZ, CONSEILLER POUR LES MUSÉES, DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) DES HAUTS-DE-FRANCE
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	MME SYLVAINÉ BRUNET, CONSEILLÈRE RÉGIONALE M. PHILIPPE EYMERY, CONSEILLER RÉGIONAL MME MARIE-CLAUDE LERMYTTE-BAVAY, CONSEILLÈRE RÉGIONALE
DÉPARTEMENT DU NORD	MME MARTINE ARLABOSSE, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE
COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE GRAND LITTORAL	MME SOPHIE AGNERAY, CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE • M. GILLES FERYN, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE • MME SYLVIE GUILLET, CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE
VILLE DE DUNKERQUE	MME JUSTINE JOTHAM, CONSEILLÈRE MUNICIPALE
UNION MARITIME ET COMMERCIALE	M. HERVÉ GAUDUCHEAU, PRÉSIDENT
MEMBRE ASSOCIÉ	M. MARC BOUREL, PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE BERGUES
MEMBRES QUALIFIÉS	M. ALEXANDRE BOSSU, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES LAMANEURS DU PORT DE DUNKERQUE MME CAROLINE DOUCET, DILLINGER FRANCE M. MAURICE GEORGES, PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE MME BRIGITTE DECOSTER, PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE
ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE MARITIME ET PORTUAIRE	M. ALAIN DECHESNE, PRÉSIDENT

LE CLUB DES ENTREPRISES MÉCÈNES EN 2022

